

Abonnements par la poste :

Table with 2 columns: Edition (quotidienne/hebdomadaire) and Countries (Canada et Etats-Unis, Union Postale). Prices listed in dollars and cents.

Directeur : HENRI BOURASSA.

LE DEVOIR

Rédaction et administration : 43, RUE SAINT-VINCENT MONTRÉAL

TÉLÉPHONES : ADMINISTRATION: Main 7461 RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

LA LETTRE DE M. BELCOURT

Nous donnons dans son texte original la lettre de M. le sénateur Belcourt au Hamilton Times. Il nous paraît important que nos lecteurs possèdent dans l'anglais primitif, les textes écrivains sous lesquels l'avocat de la minorité ontarienne broie deux des objections que nous opposons le plus fréquemment à la presse anglo-ontarienne.

Ces objections, elles ont trouvé cours jusque chez nous et beaucoup, chez nos concitoyens de langue anglaise, ont pu s'y laisser prendre. Elles se résument à ceci: Le Règlement XVII n'a pas vraiment pour objet la suppression du français; il ne vise qu'à assurer aux enfants d'origine française qui vivent dans une province en majorité anglaise le bénéfice de la connaissance de l'idiome le plus généralement parlé; le Règlement est le résultat du fait que la minorité franco-ontarienne refusait de faire apprendre l'anglais à ses enfants.

Ces objections, dans un grand nombre de cas, doivent être répétées de très bonne foi. Peu de gens d'abord, chez les Anglo-Ontariens, ont pris la peine d'aller au fond de ce problème, qui ne les affecte point dans leurs intérêts immédiats. J'ai moi-même entendu, le soir de son départ pour Toronto, l'un des chefs du pèlerinage de la Bonne Entente déclarer: Je n'ai jamais lu le Règlement XVII. Notez bien que le Règlement était, à ce moment, vieux de quatre ou cinq ans, qu'il avait été l'objet de débats passionnés, qu'il avait provoqué les plus douloureux incidents et que l'homme qui faisait cet aveu devant quinze personnes est l'un de ceux qui prétendaient apaiser les difficultés nées de la question bilingue.

A cette ignorance s'ajoute, précisément chez les esprits les mieux disposés, un sentiment qui les porte à prendre pour argent comptant l'assertion de ceux qui prétendent que le Règlement n'a pour objet que de faciliter aux enfants français l'acquisition de la langue anglaise: la chose leur apparaît si simple, si normale, qu'ils ne songent même pas à la révoquer en doute. Ils devraient, par contre, se dire: Mais comment se fait-il que les Franco-Ontariens s'opposent à cela? et l'incompréhension de l'attitude qu'on prête à la minorité devrait éveiller leurs inquiétudes et leurs soupçons.

Mais ils sont eux-mêmes si incurablement unilingues, ils ont un tel mépris pratique des langues étrangères qu'il peut leur sembler naturel que les Franco-Ontariens ne fassent apprendre à leurs enfants que le français, comme eux ne font apprendre aux leurs que l'anglais, en dépit de l'avantage que ces enfants auraient à connaître les deux langues officielles du Canada. Dans ce domaine on n'est jamais à bout de surprises. Un confédéré de réelle valeur, dans sa spécialité, parfaitement étranger à la campagne d'otracisme, déclarait il y a deux ou trois ans à l'un de nos amis: Mais je croyais que les Canadiens-français ne voulaient pas apprendre l'anglais et prétendaient imposer l'enseignement du français dans toutes les écoles du pays, de Halifax à Vancouver.

Et c'était un homme instruit, qui occupe une situation assez importante, et, à l'occasion, monte dans les chaires universitaires.

M. Belcourt ruine d'abord le prétexte sous lequel s'abrite une partie des défenseurs du Règlement XVII et avec lequel s'efforcent de tranquilliser leur conscience certains de ceux que les protestations de la minorité et de ses amis commencent à émouvoir: l'absence d'enseignement de l'anglais dans les écoles bilingues. Il emprunte tous ses arguments aux rapports mêmes du ministre de l'Instruction publique, de ses inspecteurs, y compris le Dr Merchant, dont l'enquête précéda l'adoption du Règlement XVII. C'est la première fois, croyons-nous, que ces textes sont réunis dans un même document. On fera bien de les conserver pour les servir à un M. J. Armitage Ewing, par exemple, lorsqu'il s'avisera de reprendre à son compte cet argument usé. Ce qui ne devra pas empêcher d'ailleurs de rappeler au susdit J. Armitage Ewing qu'il a lui-même prétendu, devant la St. James Literary Society, que, dans certaine ville de l'Ontario, des jeunes enfants canadiens-français grandissent dans l'ignorance absolue de l'anglais; que le Droit et le Devoir l'ont à maintes reprises invité à faire la preuve de cette assertion, qu'il n'en a encore rien fait, et que la chose lui sera gentiment et régulièrement rappelée tant qu'il ne se sera pas exécuté.

M. Belcourt s'attaque ensuite à la portée exacte du Règlement XVII. L'un des ministres du cabinet ontarien, M. Henry, déclarait récemment que l'objet final du Règlement XVII est le déplacement graduel du français par l'anglais. ("The ultimate end of Regulation XVII was the gradual displacement of French by the English Language" — Toronto News, 25 juin, page 10, colonne 6). M. Belcourt, sans s'arrêter pour le moment à l'effet du Règlement dans les cas où il tolère un minimum d'enseignement ou d'usage du français, démontre par les faits classiques de Windsor, de Plantagenet et de Green Valley, comment, à l'occasion, on n'hésite pas à substituer aux méthodes d'asphyxie plus ou moins lente la strangulation brutale. C'est la meilleure preuve de la volonté de mort qui caractérise, qui informe, pour employer un terme scolastique, la campagne.

Comment prétendre que celle-ci ne vise point à la suppression du français quand, en pleine ville de Windsor, on a interdit tout enseignement du français dans des écoles fréquentées par une forte majorité d'enfants français; quand, à Plantagenet, on l'a interdit dans une école où il n'y avait point un seul élève de langue anglaise; quand, à Green Valley, on a condamné à l'amende, avec menace d'emprisonnement éventuel, les commissaires qui, dans une école fréquentée, en grande majorité, par des enfants de langue française, ont toléré l'enseignement du catéchisme en français aux enfants français?

Ces faits, qui projettent sur les dessous de la campagne une si dure, une si douloureuse lumière, M. Belcourt les démontre avec les pièces mêmes du ministère de l'Instruction publique, avec la décision de la Cour suprême de l'Ontario. On peut soutenir que les textes pourraient ou devraient comporter une autre interprétation, — mais telle est l'interprétation de la Cour suprême de leur province, sanctionnée dans un cas par les menaces de répressions administratives, dans l'autre par les perspectives d'amende et d'emprisonnement. Tels sont les faits.

Après cela, il faut être ou singulièrement mal informé, ou fortement intéressé à tromper l'opinion pour prétendre que toute cette réglementation, dans l'intention de ceux qui l'ont faite et dans son application, n'a point pour objet l'étouffement systématique du français.

M. Belcourt vient, en constituant ce nouveau dossier, de rendre à ses compatriotes un service de plus. Ses lecteurs de langue anglaise devraient à leur tour le remercier d'avoir mis à leur portée une pareille documentation. Nous espérons que ses correspondants de Hamilton profiteront de l'offre qu'il leur fait de visiter les écoles bilingues d'Ottawa. Riep ne vaudrait, pour des gens de bonne foi, ce contact avec les maîtres et les petits élèves qui ont si courageusement incarné la résistance française. On juge l'arbre à ses fruits. Nos compatriotes sont prêts, ils ont toujours été prêts à faire juger leurs écoles par les résultats.

Omar HEROUX.

LA LUTTE SERA DURE

LA POSITION DES PARTIS AU DERNIER CONGRES AMERICAIN

Table with 2 columns: Party names and their positions/stances.

Un coup d'oeil sur la position actuelle des partis, d'autant plus que l'intervention personnelle du président dans la mêlée ajoute une signification nouvelle à l'élection de demain. L'électorat se prononcera, en réalité sur la politique de l'exécutif, bien que celui-ci ne soit pas directement en cause.

Table with 2 columns: Party names and their positions/stances.

SUR LA CONFÉRENCE DE VERSAILLES

Les journaux ultra-loyaux de la capitale consentent enfin à admettre qu'il se passe en Europe des événements qui font prévoir la fin imminente du grand conflit; l'un d'eux se livre à une revue, des péripéties des derniers six mois pour se terminer de l'heureuse façon dont on se félicite actuellement sans presque oser y croire tout à fait; et l'autre se targue de l'avoir deviné le premier, soit il y a trois jours. On pourrait leur répondre que la nouvelle n'est pas fraîche et que dès le lendemain du jour où l'Allemagne faisait sa première demande d'armistice... mais ne posons pas trop au stratège en Chambre; il en est assez d'autres de par le monde, et qui vont se transformer en diplomates et en plénipotentiaires, du jour où l'Allemagne aura pour de bon déposé les armes. Déjà la conférence de Versailles n'excite-t-elle pas autant de curiosité, au moins, que les champs de bataille eux-mêmes?

On ne peut s'empêcher d'établir un rapprochement entre cette réunion de diplomates allant et venant dans les grands jardins du Roi-Soleil, et celle, plus douloureuse infiniment, qui s'y trouvait il y a environ 45 ans lorsque sur le cœur même de la France vaincue et saignante de mille blessures, le vieux Guillaume de Prusse se faisait insolument sacrer empereur. C'est une assemblée triomphante qui s'y rencontre au contraire aujourd'hui, et le monde entier suivra par la pensée les allées et venues des arbitres de la paix dans ce décor unique, auquel l'automne prête toujours une grâce de plus.

Justement ces jours-ci, la Presse Associée donne quelques précisions: c'est au Trianon même qu'ont lieu les réunions. Et tous ceux qui ont connu Versailles reviennent en pensée le décor à la fois agreste et solennel que les siècles ont donné par surcroît au bel arrangement de Le-Nôtre. C'est un fait remarquable que ces négociations si importantes vont se dérouler dans le décor le plus éminemment français que l'on eût pu trouver: Louis XIV et le grand architecte de jardins y ont accompli des merveilles de mesure et de grâce dans l'arrangement ordonné des pelouses, des pièces d'eau, des bosquets et des groupes de statues, dont quelques-uns sont comme cachés à l'écart en des ronds-points, des pergoles qui semblent recevoir comme chez elles, dans leurs maisons aux murs de haute futaie et au toit emprunté à la cressette du ciel de France les visiteurs qui s'y arrêtent. Il faut bien se rendre compte que les négociateurs qui se pressent aujourd'hui à Versailles n'y pénètrent pas en but en blanc comme dans un bureau donnant sur la rue. Il y faut tout un processus mental auquel ils ne peuvent échapper, sans doute, malgré leurs préoccupations; on arrive tout d'abord dans une petite ville qu'on dirait morte, mais qui n'est qu'assoupie dans les plus glorieux souvenirs. C'est véritablement la Belle au bois dormant du conte de nos aïeux. Après qu'on a roulé quelques minutes dans ses rues silencieuses, bordées de belles maisons au cachet vétuste et de peupliers élancés et élégants comme un bel officier de France, on arrive à la grande place faite de pavés caillouteux et terminée par une grille monumentale, dont l'accès est interdit depuis quelques jours au grand public. Si nous y pénétrons, par exemple, à la suite de M. Bonar Law, qui vient d'arriver en aéroplane, ou de M. Clemenceau qui cause en anglais avec M. Lloyd George, nous commençons par apercevoir la vaste cour royale qui donne accès au palais proprement dit, lequel est moins un palais qu'une agglomération de petits châteaux assez bas, à la mode du temps de Mansard, et qui sont groupés tout au fond comme une couvée de poussins regardant craintivement les uns par-dessus les autres. On passe, au premier plan, à côté d'une très grande statue équestre du grand Roi, monument que le temps a épargné, et l'on s'approche des palais, dont les proportions augmentent à mesure que l'on avance. Ils contiennent des pièces d'un incomparable intérêt historique, comme la chambre et un cabinet de travail de Napoléon Ier et d'autres plus anciens encore datant du Grand Siècle; dans l'une de ces pièces se trouve encastrée dans la muraille le premier miroir qu'on vit jamais au royaume de France, et qui ne reflète vraiment pas grand chose, il faut le dire.

Mais il ne faut pas croire que c'est dans ces pièces à la splendeur royale que se passent les actuelles délibérations; la dépeche nous l'a dit, on a choisi le palais du Trianon, ce qui n'est pas tout à fait la même chose et nous oblige à prolonger notre promenade, à la suite des personnages de tantôt. Il faut traverser les palais pour se rendre en arrière, ou mieux encore en faire le tour; et ce n'est que là que l'on se sent vraiment rendu à Versailles. On n'avait vu que l'arrivée, le vestibule, mais voici l'œuvre même du royal jardinier, de l'architecte... et du Temps qui se dévoile au

SUR LA CONFÉRENCE DE VERSAILLES

yeux, d'abord un peu surpris, puis peu à peu charmés, ainsi qu'il convient à une œuvre de l'esprit français, qui procède par stades aisés et harmonieux.

C'est d'abord l'espace et le ciel bleu, que l'on regarde, et puis les eaux, deux grandes pièces s'ajoutant l'une à l'autre et dont la plus éloignée tourne à angle droit à un petit demi-mille de distance pour aller rejoindre les prés fleuris et les bocages chers à Marie-Antoinette, qui aimait comme on sait à y jouer à la bergère, voire même à la laitière car de jolis petits édifices formaient un village en miniature qui dure encore et l'on y trouve les traces bien conservées de ces amusements passibles qui devaient avoir une fin si tragique. La forêt y est rattachée et arrangée comme une cathédrale, et quoique aie laissé venir le crépuscule sur Versailles après avoir fait la dinette sur les prés ombragés par les grands peupliers, et vu coucher le soleil pardessus les pièces d'eau peuplées de náyades, n'est pas près d'oublier ce spectacle. Il offre ces jours-ci ses reposants aspects aux quelques hommes qui ont à décider jusqu'à un certain point du sort des peuples; le souvenir des grandeurs, puis des tragédies qu'ont vues ces lieux célèbres pourra leur inspirer de sages pensées, et leur rappeler qu'en fin de compte c'est toujours l'éternelle justice qui a le dernier mot.

Ernest BILGDEAU.

BLOC-NOTES

La fin?

Après la Bulgarie, la Turquie, puis l'Autriche-Hongrie ont signé des armistices équivalant à une reddition sans condition. Il ne reste plus que l'Allemagne. Cela rappelle sensiblement le terme du cahier de la paix que le monde se débat depuis 1914. Si la paix doit venir bientôt, tous en accueillent l'arrivée avec soulagement, quel que soit le camp où ils soient. Mais il faut se garder d'optimisme prématuré. Car, la paix signée, cela ne signifiera pas que les choses, du jour au lendemain, reprendront leur assiette d'avant le conflit. Les révolutions de Russie et de Bulgarie, celles qui menacent en Autriche-Hongrie et peut-être en Allemagne, maints autres indices inquiétants incitent à croire que le monde, d'ici une dizaine d'années, subira toutes sortes de bouleversements.

Muette

La Gazette reste muette au sujet du faux de son traducteur habituel de la presse canadienne-française, qui prêtait l'autre jour au Devoir, toute une phrase qu'il n'a jamais écrite. La Gazette et son traducteur sont coutumiers de ce silence. Le surlendemain, ils recommencent: cela prouve que ces faux sont méthodiquement commis.

Pour l'abrogation

Le Toronto Star a appuyé le ministère unioniste, pendant la dernière campagne électorale. Cela ne l'empêche pas d'écrire, dans un tout récent numéro, que "la loi des élections de guerre ne se justifie pas, quelles que soient les exigences de la guerre, et devrait être abrogée". Tel n'est pas l'avis du News. Selon lui, cette législation a pour fondement "le bon sens", et le Star, en demandant l'abrogation, "fait le jeu des pires éléments politiques du pays". Car selon le News, cette loi "est d'une nécessité vitale; la reconstruction ne se fera pas facilement et celle qui doit rester, pour centraliser un bloc d'électeurs violemment anticannas qu'on antianglais, que conduisent des politiciens sans scrupule". Si le ministère écoute le News, cette loi d'exception, condamnée même par des gens qui s'en sont servis pour gagner les élections du 17 décembre, restera dans nos statuts. La proximité de la paix rend possible de nouvelles élections, d'ici un ou deux ans. Cela ferait très bien l'affaire du groupe unioniste de pouvoir encore se servir d'un semblable loi pour garder le pouvoir. Aussi bien faut-il compter qu'il y aura une tentative de faire pour lui donner un caractère quasi permanent, quand même la paix se signifierait prochainement. Il faut s'attendre à tout.

Le combustible

L'influenza, aux Etats-Unis, a diminué de 200,000 tonnes par semaine la production des houillères d'ou le Canada reçoit une partie de son approvisionnement. C'est dire que le contrôleur canadien du combustible devra imposer de nouvelles restrictions au public. Une dépêche de ce matin porte même qu'il vient de décider d'ordonner aux marchands d'anthracite, s'il y a lieu, de ne livrer même aux petits consommateurs que 70 pour cent de leur approvisionnement normal. La règle voulait, jusqu'ici, que le consommateur de six tonnes de houille ou moins puisse recevoir toute cette quantité, sans diminution. Si le contrôleur l'exige, les marchands de charbon ne pourront lui livrer désormais que 70 pour cent de cette quantité. Cela compliquera le problème du chauffage domestique, surtout à la suite de l'épidémie qui oblige ici les gens à chauffer mieux leurs maisons qu'en temps ordinaire. M. Magrath trouvera-t-il une issue satisfaisante à tout cela?

Un loyaliste

Le Christian Science Monitor, de

DES FAITS ET DES TEXTES

Une lettre de M. le sénateur Belcourt au "Hamilton Times". — Où il est démontré, par les documents mêmes du ministère de l'Instruction publique ontarien, qu'il est faux que l'anglais ne soit pas ou n'ait pas été enseigné dans les écoles bilingues. — L'interprétation qu'on donne au Règlement XVII le ministère de l'Instruction publique et la Cour suprême de l'Ontario.

Le Hamilton Times, dans son numéro du 30 septembre 1918, a publié, sur le livre de M. Moore, The Clash, un article qu'on trouvera ci-dessous, à la suite de la lettre que lui a consacré M. le sénateur Belcourt. Nous devons à la courtoisie de notre confrère le Droit de pouvoir publier aujourd'hui même cette lettre, que M. Héroux commente ailleurs.

LA LETTRE DE M. BELCOURT AU "TIMES". Ottawa, Ont., October 26th., 1918. The Editor, "The Hamilton Times", Hamilton, Ont.

Dear Sir:— The editorial headed "The French Canadians", which appeared in your issue of the 30th. of September last, has just come under my notice.

May I presume to express my sense of gratification at the tone and spirit so unusual in the Ontario Press, which it evidences, with regard to the teaching of the French language in the primary schools of this Province, and to submit to you and the readers of your esteemed journal what seems to me most convincing evidence that you are mistaken, quite unwittingly, I am sure, regarding the need for and the object and effect of regulation XVII.

You wrote:—"But it was found that French-Canadian children were being educated wholly in the French tongue and were leaving school without having any 'knowledge of the English language being imparted to them.' These were bilingual schools, but 'only one language was being taught'."

That this is contrary to the facts will abundantly appear from the following extracts, taken from the official reports of the Minister of Education for the Province of Ontario.

First — Extract from report of the Special Commissioners for the Minister of Education for Ontario — 1893.

It would appear that till the year 1885 the teaching of English in the Public Schools of French districts was left to the judgment of the trustees and teachers, and as a result the English language was never used or taught in some of these schools. But by regulation of the Department approved on August 25, 1885, the use of the Ontario Readers was required in the schools of the French and German districts, in addition to any text books that might be used in those schools.

Second — Extract from the annual report of the Minister of Education (Ontario) for the year 1886.

In some of the counties along the Ottawa River, but chiefly in the counties of Prescott and Russell there are several Separate Schools in which French children form either the majority or the whole of those in attendance. In general, both the English and French language are taught in all such schools; sometimes the principal part of the studies is in English, and the subjects taught in French are reading, grammar, composition and religious instruction — this, even when the great bulk of the pupils speak French as their mother tongue. In other cases the two languages receive about equal attention, and sometimes the greater part of the teaching and instruction is given in French. However, of the whole number of teachers in these French schools — thirty — there were but two or three who were teaching exclusively in French; nor are these, I am told, schools in which English has never been taught, but the scarcity of teachers capable of giving instruction in both languages led to the engaging of those who knew only French, as that is the language of all the pupils in these particular schools.

Third — Extract from the annual report of the Minister of Education (Ontario), for the year 1887.

R. C. Separate Schools, Eastern Division — 1887. Inspector White writes:—"In about seventy-five departments of this division, the French language is taught to a greater or less extent. There are over thirty such classes in Ottawa, the others

Boston, quotidien encouragé par les différents ministères d'Ottawa, sur la recommandation écoutée de M. Borden lui-même, a maintes fois traité les Canadiens-français de lâches et de poltrons. Il fait actuellement aux catholiques américains le reproche d'être des sujets déloyaux. Le Catholic Register, de Toronto, note, dans un récent numéro, que le directeur de cette feuille anti-catholique est "un Européen qui n'a jamais pris la peine de se faire connaître sur le sujet des Etats-Unis."

Voilà un homme bien qualifié pour donner des leçons de patriotisme aux Canadiens-français comme aux catholiques américains!

G. P.

being in rural sections. The great majority of these schools are in districts almost purely French. English is, therefore, an unknown tongue to most of the children on their coming to school... In all these schools, without a single exception, English has been taught this year. In some sections, despite the fact of there being very few, if any, English supporters, the teaching of the English has received by far the greater attention and the pupils are more advanced in it than in their French studies... It cannot be said that in all cases instruction given in these schools is perfectly satisfactory, for several teachers have too limited an acquaintance with English to impart it successfully to their pupils... In view of the many serious obstacles in the way, it must be said that many of these schools show good results."

Western Division — 1887. Inspector Donovan writes:—"The French and German schools. — In this division, there are twelve French and sixteen German classes, where the French and German languages respectively are more or less taught. The teachers of these schools, while instructing in reading, spelling, christian doctrine, and sometimes other subjects in the mother tongue of their pupils, faithfully follow the departmental programme of (English) studies, in spite of the additional labor involved. These schools, taken all around, are as successful as most, and more successful than some of their confreres, where no language but English is used."

R. C. Separate Schools, Western Division — 1888. Inspector White writes:—"French is taught in thirteen departments and German in nineteen, in addition to the ordinary work in English... In nearly all cases the pupils' work in English was most satisfactory, the exception being in a few classes of young pupils whose knowledge of spoken English was somewhat limited, as they knew only their mother tongue, on first coming to school. In several of these departments the work in English compared most favorably with that in schools where but one language is found."

Fourth — Extract from the annual report of the Minister of Education of Ontario — 1889.

In the French Roman Catholic Separate Schools, English was not generally taught because the teachers were chiefly from the province of Quebec. Notwithstanding this drawback, the study of English in the Separate Schools has been making steady progress. In 1886, Inspector White reported that of the whole number of French Separate Schools — thirty (Prescott and Russell) — there were but 2 or 3 who were teaching exclusively in French. In 1887, Mr. White was able to report that English was taught in every French Separate School in the Province. It is very gratifying to know that our French fellow citizens are falling in so readily with the public school system, and complying so cordially with the departmental regulations."

Fifth — Extracts from the annual report of the Minister of Education of Ontario, — 1891:

"In some schools, the pupils of the lowest division of the First Book, who had been in school from two weeks to six months, were reported as not learning any English. In such cases the teachers were instructed to make a beginning in this language by suitable oral work in object and language lessons as a preparation for the written work to be taken up later. There has been, to the best of my knowledge a general and cordial compliance with these directions; and in schools visited later in the year it was found that English was taught in every class and to all the children. For 1892, it is expected that the same statement can be made of every school in the inspectorate, based on the results of a personal visit."

"Usually the teachers of these classes are well prepared for their difficult task by having a good knowledge of both languages, spoken and written, and often by some years' experience in such schools."

"In general the plan of teaching has been practical, though in some cases too little attention has been given to translation and English. The reading of the English text was often very creditable, but the pupil has been accustomed to show that he has grasped its meaning by rendering it into French. When he was required to use English in giving these explanations, or in rendering the substance of his French lesson or of a story read, the result has sometimes shown that there is still room for improvement in this direction. In written work it is frequently noticed that fewer mistakes in spelling are made in an English dictation or composition than in a French one. While this is accounted for to a large extent by the greater complexity of the French grammar, and by the fact that those pupils do not usually begin to

G. P.

(Suite à la deuxième page)

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 5 NOVEMBRE 1918
LES SAINTES RELIQUES
Lever du soleil, 6 heures 47.
Coucher du soleil, 4 heures 40.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET TRES FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM

Table with weather forecast data: Aujourd'hui maximum, Minimum, etc.

LES CONDITIONS DE L'ARMISTICE

Elles signifient une reddition complète de l'Autriche : démobilisation de toutes les forces autrichiennes, reddition de la moitié de toute l'artillerie et de tout le fourmiment, occupation des points stratégiques, usage des chemins de fer dans les opérations contre l'Allemagne, etc., etc.

(Service de la Presse Associée)
Washington, 4. — Simultanément à Washington et dans les capitales des pays alliés, on a annoncé aujourd'hui les conditions de l'armistice en vertu duquel les forces de terre et de mer de ce qui fut l'empire austro-hongrois ont mis bas les armes.

Ces conditions comportent une reddition complète et ouvrent un nouveau champ d'opérations aux troupes américaines et alliées contre l'Allemagne. De ce document rigoureux, dit-on, on peut se faire une juste idée des conditions que le conseil de guerre suprême de Versailles est en voie d'achever et auxquelles l'Allemagne pourra obtenir une cessation des hostilités.

Les conditions qui ont amené la débâcle sur le front italien, aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi (9 heures, dans l'est de l'Amérique), comprennent la démobilisation complète des forces autrichiennes, la reddition de la moitié de toute l'artillerie et de tout le fourmiment; l'occupation par les troupes alliées et américaines des points stratégiques qui pourront plus tard être désignés; l'usage de tous les chemins de fer autrichiens, dans les opérations contre l'Allemagne; l'évacuation de tout le territoire envahi, les Autrichiens devant laisser en arrière tout le fourmiment et tout le matériel, y compris le charbon; la reddition d'une partie de la flotte autrichienne et de la flotte de sous-marins et le désarmement des autres unités, sous la direction des Américains et des Alliés; la reddition de tous les sous-marins allemands dans les eaux autrichiennes, et le rapatriement des prisonniers alliés et américains, sans réciprocité.

L'évacuation du territoire autrichien correspond approximativement à la ligne des frontières réclamée par les irrédentistes italiens ou en vertu du traité de Londres. Le droit d'occupation par les troupes alliées est réservé, les autorités locales devant maintenir l'ordre, sous la surveillance des Alliés.

Les termes de l'armistice seront remplis sous la direction du maréchal Foch qui désignera le matériel qui sera remis et surveillera le mouvement des troupes austro-hongroises, à l'arrière.

Toutes les troupes allemandes dans l'Autriche-Hongrie, dans l'Italie ou dans les Balkans, seront internées dans le délai de 15 jours. La destruction d'aucune propriété par les troupes en retraite est spécifiquement prohibée.

Les navires qui doivent être livrés comprennent 15 sous-marins autrichiens modernes, 3 cuirassés, 3 croiseurs légers, 9 destroyers, 12 torpilleurs, un poseur de mines et 6 monitors du Danube qui doivent être désignés par les Alliés. Tous les autres navires de guerre doivent être assemblés et désarmés, sous la direction des Alliés.

Il est prévu à la libre navigation des flottes de guerre et de commerce des Alliés, dans les eaux autrichiennes. Tous les avions autrichiens du service naval doivent être mis hors d'état de servir et concentrés sous la direction des Alliés.

La route du Danube sera tenue ouverte par l'occupation ou le démantèlement de fortresses à désigner par le commandant allié. Le blocus des Alliés contre l'Autriche reste inchangé. Les navires autrichiens pourront être capturés, à moins qu'une commission qui sera nommée plus tard n'en décide autrement.

Toutes les fortresses protégeant les bases navales autrichiennes seront occupées et l'arsenal de Pola est spécifiquement livré. Tous les navires alliés en la possession de l'Autriche seront rendus sur-le-champ.

Les seules forces militaires organisées que l'Autriche aura la permission de garder se borneront à ce qui sera nécessaire au maintien de l'ordre, dans les limites de ses frontières.

LES ITALIENS TRIOMPHENT SUR TOUTE LA LIGNE

Rome, 4. — Tout le front italien continue à progresser, annonce le ministère de la guerre. Voici le texte du communiqué :

Tout le front avance. Entre l'Astico et le Tonale, les arrière-gardes italiennes ont franchi les formidables lignes autrichiennes. La 7e armée descend du Tonale dans la vallée de Vermiglio, remonte la vallée de Giudicaria et traverse la hauteur de Monte Pari au bassin de Riva. La première armée avance des versants de Monte Altissimo et de Mori, vers Riva.

Des arrière-gardes ennemies ont défendu Mori longtemps, mais nous avons triomphé de l'ennemi dans des combats de maison en maison. Un détachement d'assaut et un groupe d'alpins ont percé, dans une rapide et brillante attaque, la barrière des fortifications ennemies, dans la vallée de Lagarina, dans le voisinage de Mori, et a lancé une attaque, sur la rive gauche de l'Adige. Ils ont pénétré à Rovereto, capturant plusieurs centaines de prisonniers et décidant du sort des détachements qui ont défendu Valarsa jusqu'au bout. Les troupes qui se replient de Pasubio

et de Colsanto sont rudement talonnées. Des escadrons ont été lancés vers Trente. Des bersagliers ont capturé Crise et brisé les retranchements dans le Passo della Borcola, ouvrant la vallée de Terragnole. D'autres colonnes pénètrent dans les montagnes entre les vallées de la Rosina et de l'Astico. Le mont Campomol et le mont Verena (au nord-est d'Asiago) ont été dépassés.

SILCES DE LA 10e ARMEE
Londres, 4. — Communiqué officiel relatif aux opérations à l'est de la Piave :

Dimanche, la 10e armée a atteint la ligne de Villotta, de Praturone, de la Meduna, à l'est de Pordenone, de St-Quirino et d'Aviago. Elle a continué son avance.

Le nombre des prisonniers faits par cette armée dépasse maintenant 16,000. De ceux-ci, plus de 1,000 ont été capturés par le 14e corps de cavalerie. Le corps royal d'aviation a poursuivi ses opérations contre les colonnes en retraite.

La 48e division, opérant sur le plateau d'Asiago, a capturé 470 prisonniers et 13 canons.

L'INTERET S'EST SOUDAIN EVEILLE

LA FIN DE LA LUTTE ELECTORALE DANS CERTAINS ETATS DE LA REPUBLIQUE AMERICAINE A ETE TRES ANIMEE

New-York, 4. — La clôture de la campagne électorale dans l'est et dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre a été marquée par une animation qui contraste avec l'apathie que le public attachait aux premiers jours de la lutte. On constate que l'appel du président soulevé de vives discussions. La course aux sièges du congrès soulevé plus d'intérêt que jamais. Dans certains Etats, le sujet des discussions est purement local. Dan l'Etat de New-York, la lutte entre MM. C. Whitman et Alfred E. Smith, démocrate, pour le poste de gouverneur, rejette au second plan celle des 43 candidats pour le congrès.

Son adversaire, M. E. C. Bonnivell, est accusé d'avoir l'appui des marchands de liqueurs. Les élections sénatoriales sont le centre de l'intérêt dans plusieurs Etats de la Nouvelle-Angleterre. L'ex-gouverneur David I. Walsh a pour adversaire le sénateur républicain Weeks dans le Massachusetts. M. F. O. Shaughnessy, démocrate, fait la lutte à M. B. Collis dans le Rhode-Island. Le New-Hampshire a quatre candidats: MM. J. B. Jameson et Henry F. Keyes, démocrates, contre MM. G. H. Moses et E. F. Reed, républicains.

Les suffragettes ont participé à la campagne dans le New-Jersey. Elles ont attaqué le candidat républicain M. David Baird.

LANCLEMENT D'UN NAVIRE

(De notre correspondant)
Les Trois-Rivières, 4. — Un autre nouveau navire le "War Radnor", a été lancé avec succès des chantiers maritimes de la "Three Rivers Shipyard".

M. Jacques Bureau et Mme Bureau étaient les parrain et marraine du nouveau navire, construit en bois de la Colombie.

L'ALLEMAND A LA GORGE

L'ENROLEMENT NE CESSERA PAS TANT QUE L'ENNEMI NE SERA PAS TERRASSE, DIT LE GENERAL WILSON. — ENCORE SIX MOIS DE GUERRE ? — LE RECRUTEMENT CONTINUE.

Une rumeur qui s'est accréditée de plus en plus depuis quelques jours, et particulièrement lorsque la nouvelle de la capitulation de l'Autriche a été apprise, laissait entendre que les commandants des différents régiments en formation avaient reçu l'ordre de ne plus enrôler un seul conscrit dans les forces d'outre-mer. Dans le même ordre, paraît-il, on disait aux registres des différents districts de cesser, jusqu'à avis contraire, l'appel des jeunes gens aux casernes. La rumeur était tellement persistante que nous avons cru devoir nous enquérir auprès du major-général Wilson lui-même qui est au fait de toutes les communications qui peuvent venir du ministère de la milice. "Il n'y a rien de vrai dans tout cela, dit le général Wilson; les enrôlements sont cessés depuis quelque temps à cause de l'épidémie de la grippe espagnole et ne reprendront que lorsque la grippe sera entièrement disparue."

La défection de l'Autriche-Hongrie fait dire au général Wilson que c'est le commencement de la fin, mais il ajoute cependant: "Nous ne sommes pas pour diminuer la force de notre armée à l'heure où nous commençons à entrevoir la victoire. Nous ne désarmerons pas tant que l'Allemand n'aura pas été pris à la gorge et forcé de demander grâce. Et comme question de fait, je crois que nous avons encore pour six mois de guerre."

Cette déclaration coupe quelque peu les ailes au canard lancé depuis quelques eures qui laissait entendre que le recrutement était pratiquement arrêté dans tous les régiments en formation à Montréal.

La grippe semblait d'un autre côté, complètement disparue des casernes; depuis vendredi à midi, le médecin-général de l'armée n'a pas enregistré un seul nouveau cas de la maladie qui a fait tant de ravages aux casernes depuis plus d'un mois. Pareillement on n'a pas enregistré une seule mortalité depuis quelques jours. Le lieutenant-colonel Lafliche, commandant du 2me régiment Québec, nous déclare avec orgueil qu'il n'y a pas eu un seul cas de maladie dans les rangs de ses soldats depuis deux semaines. Il reste encore quelques soldats sous traitement aux casernes de Montréal et de Saint-Jean, mais on commence à entrevoir le jour où tous seront parfaitement rétablis et prêts à faire les exercices militaires comme auparavant.

CHANGEMENTS AUX QUARTIERS-GENERAUX.
Quelques ouvriers sont à travailler à faire des changements aux bureaux de la milice, rue Bishop. Les bureaux du major-général Wilson et ceux du lieutenant-colonel Ledue seront déménagés au premier étage, à l'endroit occupé actuellement par les bureaux de l'inspecteur Gaboury. La Cour martiale aura une salle spéciale pour siéger et les bureaux du général Wilson et ceux du colonel Ledue serviront aux commis du département de la milice.

La Cour martiale permanente, présidée par le lieutenant-colonel Meiden-Cole, recommencera à siéger ces jours-ci. Plusieurs causes seront entendues prochainement, particulièrement des causes des déserteurs de l'armée. Un officier du 2e régiment Québec nous déclarait hier qu'il y a actuellement un grand nombre de soldats de ce régiment qui attendent depuis quelques jours déjà, dans la salle de détention, le procès qu'ils doivent subir devant la Cour martiale. D'aucune trouvent que la Cour ne procède pas vite, ce qui n'est pas juste pour tous ceux qui attendent leur procès et qui sont dans le "click", comme on dit en argot de casernes.

LES LEGIONNAIRES A MONTRÉAL

Le détachement de la légion étrangère, qui était à New-York pour l'emprunt de la liberté, viendra à Montréal, mercredi ou jeudi. Il prendra part à la grande parade de lundi prochain, puis se rendra à Québec.

Le général Wilson et les officiers du district militaire le recevront officiellement.

ARTHUR MARIER N'EST PAS MORT

Arthur Mariar, que l'on croyait, est encore vivant. Le chef des détectives Lorrain a reçu un télexgramme du capitaine Bergeron, de la barge "S. H. Dunn", actuellement à Toronto, lui disant que celui que l'on croyait mort est encore très bien portant. Le noyé trouvé dans le canal, le 15 octobre, doit être un nommé James Clarke. Lors de l'enquête, à la morgue, l'on avait cru que c'était Arthur Mariar qui s'était noyé.

LES DROITS DU DÉBITEUR

LE JUGE BRUNEAU LES CONSACRE DANS LA CAUSE DE KEARNEY FRÈRES CONTRE HADDAD, EN ORDONNANT L'ÉLARGISSEMENT DU DÉFENDEUR, INCARCÉRÉ POUR DETTE.

Dans notre province, un créancier n'a plus le droit de tenir son débiteur en prison jusqu'à paiement complet de sa dette si ce dernier lui fait cession de ses biens et lui offre des garanties suffisantes pour obtenir son élargissement.

Ce principe de l'ancien droit français, reconnu dans notre code de procédure, le juge Bruneau l'a de nouveau consacré, ce matin, dans l'affaire de MM. Kearney et Frères, importateurs, contre Joseph Haddad, épiciier. L'épiciier arrêté sur requête de capias le 23 octobre et emprisonné pour une dette de \$3,024, réclamait son élargissement après avoir fait cession complète de ses biens et fourni des garanties de cautionnement; ses créanciers lui refusaient tout droit de demander sa liberté, avant quatre mois, alors qu'ils jouissent de ce délai en vertu de la loi pour contester son bilan.

Le juge Bruneau a renversé cette prétention en déclarant que la requête de capias est une mesure provisoire d'exécution et non une pénalité en ce qu'elle aboutit à une cession de biens et au paiement de la dette. Autrement ce serait une entrave formelle, a ajouté le juge, à la liberté d'un individu, laissé indéfiniment en prison attendant le bon plaisir de ses créanciers, et comme dit Pugeot: "Ce serait une action abominable aux yeux de la religion et de l'humanité."

En accordant la requête de Haddad, lui obtenant ainsi sa mise en liberté sous caution, le juge a étayé sa décision de considérations puisées dans la jurisprudence de notre droit français, qui est comme saturé de l'ancien droit de France. Il a cité de nombreux arrêts établis depuis 1867 et qui forment son argumentation.

La contrainte par corps et l'emprisonnement pour dette ont disparu pratiquement du code civil, a-t-il dit. Un débiteur peut échapper à la prison en faisant cession de ses biens à son créancier et en lui offrant des garanties satisfaisantes de cautionnement.

C'est cette doctrine que reconnaît l'article 913 du code actuel. Les articles 925 et 926 sont aussi formels sur ce point; le premier condamne le débiteur à la prison indéfiniment afin de le forcer à faire cession de ses biens et l'autre dit que le débiteur peut faire cession de ses biens.

C'est aussi la procédure établie par nombre de décisions du droit anglais.

AUTRICHIENS FAITS PRISONNIERS

(Service de la Presse Associée)
Londres, 4. — On annonce officiellement que la 10e armée italienne avec laquelle ont combattu des contingents anglais, a capturé plus de 16,000 prisonniers, à l'est de la Piave.

LE DIOCÈSE DE QUÉBEC ÉPROUVÉ

(De notre correspondant)
Québec, 4. — Deux autres prêtres du diocèse sont décédés samedi. Ce sont M. l'abbé Leclerc, curé de Saint-Edouard de Lotbinière, et M. Carrier, chapelain de l'Asile Saint-Michel-Archange.

Le premier a succombé à la grippe. C'est le huitième prêtre du diocèse de Québec qui meurt victime de cette maladie.

M. PARDEE DANS LE MINISTÈRE

La rumeur veut aujourd'hui l'entrée prochaine de M. Fred Pardee, député de Lambton dans le cabinet unioniste, qui doit être remanié très prochainement. Les premiers à sortir seraient MM. Foster, Crothers et Burrell, et l'on attache beaucoup d'importance à la nomination d'un homme de grande compétence au ministère du commerce. On croit que des changements partiels auront lieu cette semaine.

GROS FEU À QUÉBEC

Québec, 4. — Les magasins généraux de l'agence de Québec du département de la marine ont été incendiés de bonne heure hier matin. Le feu a été découvert vers 4 heures 30 alors qu'une alarme générale fut sonnée qui mit sur pied tous les services des incendies. Lorsque les pompes reprirent à l'appel, tout le bâtiment était en flammes.

Le dernier étage, qui contenait un stock considérable, a été brûlé avec son contenu. On évalue les pertes à \$75,000, non compris les dommages à la propriété; celle-ci date de 1820 et était en pierre solide.

On a réussi à sauver les marchandises inférieures et toutes les marchandises prêtes à être expédiées dans le golfe pour le ravitaillement des phares.

LES TROUPES AMÉRICAINES APPROCHENT DE SEDAN

Dans leur marche en avant, les Sammies ont, hier soir, atteint Sommaths, à 13 milles au sud de la ville historique de la Meuse — Elles font d'autres progrès sur différents points — Sur les talons de l'ennemi — Les Anglais attaquent de leur côté.

Avec l'armée américaine sur le front de Sedan, 4. — Les troupes américaines avançant vers Sedan, de bonne heure, hier soir, avaient atteint Sommaths, à 5 milles au nord de Buzancy et à 13 milles, au sud de Sedan.

Avec l'armée américaine, au nord-ouest de Verdun, 4. — A 5 heures, hier soir, les troupes américaines ont avancé leur aile gauche, au nord d'Aulhès, en étroite coopération avec les troupes françaises qui se sont frayé un chemin, vers l'est, au coude de l'Aisne. Plus à l'est, les soldats américains étaient à Aulhès, et à un signal des patrouilles aussi loin au nord que Brioules-sur-Bar.

Au centre de la ligne, les Américains ont dépassé de bonne heure le village de Fosse, et ont occupé successivement Barricourt, Nouart, Le Champy Haut et le Champy Bas. L'avance des troupes du général Pershing a atteint le petit lac, au centre du bois de Belval.

A l'extrême droite, les Américains sont à l'ouest de Montigny-devant-Sassy d'où la ligne va jusqu'à la Meuse.

ATTAQUE ANGLAISE

Londres, 4. — A l'aurore, les troupes anglaises se sont portées à l'attaque sur un front étendu, au sud de l'Escaut, suivant le bulletin officiel d'aujourd'hui. L'attaque progresse de façon satisfaisante. Voici le texte du communiqué :

A l'aurore, nous nous sommes portés à l'attaque, sur un front étendu, au sud de l'Escaut. On rapporte que l'attaque a été lancée de façon satisfaisante.

PLUS DE 4,000 PRISONNIERS

Avec l'armée américaine, au nord-ouest de Verdun, 4. — Dans ce secteur, les Américains ont fait plus de 4,000 prisonniers, hier. Le nombre des canons capturés et le butin s'accroissent constamment. L'aile droite de la ligne américaine est maintenant à Hailes, sur les hauteurs dominant la Meuse.

Ce ne fut pas tant une journée de combat qu'une journée de poursuite. Les Allemands ne battent pas en retraite en grand désordre et l'on ne peut appeler leur repliement une déroute, mais il est certain que l'état-major général et les officiers ont perdu leur empire, jusqu'à un certain point.

De l'activité a régné sur toutes les parties de la ligne, pendant la nuit. L'aile gauche a continué son avance, sans grand répit, même après l'obscurité. Les Américains ont atteint Bault-sur-Bois, à 4 heures, hier matin. Leurs patrouilles étaient sur les talons de l'ennemi en retraite.

Les assauts ont rencontré une certaine résistance, en particulier de la part de l'artillerie et des arrières-gardes, à Barricourt et à Nouart, mais l'ont rapidement sur-

UN TRIBUNAL ALLIÉ

(Service de la Presse Associée)
Londres, 4. — Dans une interview accordée au "Daily Express", sir Frederick Edward Smith, procureur général anglais, a préconisé l'établissement d'un grand tribunal composé de représentants militaires et civils des Alliés, pour juger les auteurs de crimes commis pendant la guerre.

Sir Frederick qui est une autorité en loi internationale demande que la juridiction de cette Cour s'applique spécialement mais non

L'ALLEMAGNE FAIBLIT

(Service de la Presse Associée)
Londres, 4. — Les autorités militaires qui étaient sceptiques, voici 3 semaines, touchant le rétablissement de la paix, à cause de la situation militaire, sont convaincues que l'armée allemande est dans une sérieuse situation, faute de pouvoir recourir à sa ligne et d'amener des réserves.

On fait remarquer que les pertes de l'Allemagne, cette année, s'élevèrent à 2,250,000 hommes, dont 1,000,000 sont des pertes permanentes. En mars dernier, l'Allemagne avait 80 divisions de troupes fraîches, c'est-à-dire des divisions qui n'avaient pas été un mois, au front. Maintenant, les réserves allemandes comprennent 50 divisions, dont 7 seulement ont pris un repos d'un mois, et pas une un repos d'un mois, que l'on

APPEL À LA CONCORDE

Pékin, 4. — Hsu Chih-Chang, le nouveau président de la Chine, recommande, dans une proclamation, la paix et l'union entre le nord et le sud de la Chine. Il déclare que sa ligne de conduite sera de promouvoir l'éducation et de développer les industries.

AVEC L'AIDE DE LA POLICE

LA COMMISSION NE VOIT PAS D'AUTRE MOYEN DE FAIRE DIMINUER L'ENCOMBREMENT DANS LES TRAMWAYS. — LA QUESTION DU LAIT. — MISE A PIED. — STATISTIQUES DE L'ÉPIDÉMIE.

La commission d'hygiène avait demandé à la compagnie des tramways, la semaine dernière, de prendre les mesures nécessaires pour que chaque voyageur ait un siège dans ses voitures. Le but était d'éviter l'encombrement, surtout aux heures de presse. M. Henderson, gérant de la compagnie, lui répond, aujourd'hui, qu'aux heures normales, elle peut assez facilement se rendre aux désirs de la commission, mais qu'aux heures de presse, la chose jusqu'ici a été impossible.

En face de cet état de choses, M. Décar, président de la commission, a suggéré de mobiliser une partie du corps de police pour empêcher que les voyageurs, le matin et le soir, encombrant les tramways aux principaux points de racordement. Il est tout probable que le directeur de la Sûreté devra s'entendre à ce sujet avec M. Gaboury, gérant de la circulation de la compagnie.

TORONTO MIEUX TRAITÉ

M. Ernest Décar, président de la commission administrative, déclarait aux courriers municipaux, ces jours derniers, que la ville allait entreprendre une autre campagne contre les commerçants de lait à cause de la nouvelle augmentation dans le prix de ce produit.

Nous avons appris, ce matin, que, pour faire suite à cette déclaration, nos autorités municipales ont écrit à M. Thomson, commissaire des vivres, pour le mettre au courant de la situation et lui demander d'intervenir. La lettre, bien que datée du 29 octobre, est restée jusqu'ici sans réponse, ce qui faisait dire à un commissaire, au cours de la matinée.

"Si cela continue, on pourra conclure que Toronto, en ce qui concerne la question du lait, a été mieux traité que Montréal; quand on s'est plaint de l'augmentation de cet article de première nécessité, on s'est occupé de l'affaire sur-le-champ et les commerçants ont été mis à la raison."

NOUVELLE DESTITUTION

Les inspecteurs des bâtisses, comme la chose avait du reste été décidée il y a quelques semaines par la commission administrative, sont tous sur le pavé depuis le 1er novembre, sans avoir cependant subi d'examen comme on le leur avait promis.

Les dernières statistiques de l'épidémie sont les suivantes: 75 nouveaux cas et 25 décès (enregistrés de 9 heures à midi), dont 18 sont dus à l'influenza et 7 à la pneumonie.

QUE DEVIENDRA LA HONGRIE ?

Londres, 4. — Dans un mois d'ici, la population de la Hongrie votera pour décider de la question d'une monarchie ou d'une république, suivant une dépêche de Copenhague à l'Exchangement Telegraph Company. Dans ce plébiscite, les femmes auront les mêmes droits électoraux que les hommes.

L'OCCUPATION DE TRIESTE

LES AUTORITES AUTRICHIENNES ONT QUITTÉ CETTE VILLE JEUDI DERNIER.

(Service de la Presse Associée)
Amsterdam, 4. — Le gouverneur, le chef de police et les autres autorités autrichiennes ont quitté Trieste, jeudi, après que le comité du bien public, composé de représentants des partis italiens slovènes, eut pris en main l'administration de la ville, dit une dépêche de Vienne.

Jeudi, des manifestations italiennes et socialistes ont eu lieu à Trieste. Les écussons impériaux ont été enlevés de tous les édifices publics.

Amsterdam, 4. — L'occupation de Trieste par les troupes de marine alliées a été opérée en réponse à une invitation du comité du salut public, transmise de Trieste à Venise, au moyen d'un torpilleur, suivant des télégrammes de Vienne reçus ici. Une situation difficile s'est produite dans la ville, et Trieste était menacée par les soldats autrichiens refluant du front.

Rome, 4. — La nouvelle de l'occupation de Trieste a causé une grande joie et soulevé un grand enthousiasme, dans toute l'Italie. Partout, des foules dans les rues acclament le roi, l'armée et la marine. A Rome, on a sonné les cloches de Monte Citorio et du Capitole.

INCENDIE SUR LES QUAIS À QUÉBEC

Québec, 4. — L'on croit que ce sont les fils électriques défectueux qui ont fait naître l'incendie qui a causé près de \$100,000 de dommages, à 4 heures hier matin, dans un des magasins militaires, sur le quai du Roi. Il y avait un grand nombre de médicaments dans la bâtisse, mais l'on parvint à les sauver.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI — jusqu'à 20 mots 15 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ÉLÈVES — jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.

SITUATIONS VACANTES

INSTITUTEUR demandé, diplômé en anglais et français. S'adresser à l'École Protestante, 142, rue de la Montagne, Montréal.

A LOUER

LOGEMENTS NEUFS A LOUER A MONTREAL-EST \$12, \$13, \$14 PAR MOIS.

Les billets de tramway à Montréal-Est coûtent 12-3c.

MONSIEUR tenant bureau au dehors de la maison, demande chambre et mobilier.

DIVERS

FAITES DE L'ARGENT A LA MAISON Vous pouvez gagner de \$1 à \$2 l'heure.

Une dame offre de faire connaître à toute personne souffrant de rhumatisme, goutte, etc.

VOILAILES DE RACE ET LAPINS Profitez de notre grande vente d'automne.

La Cie Céramo-Vitral Incorporée Vitriers et Micottiers

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE Compagnie ROYAL SILVER PLATE

INVENTIONS PROTEGES EN TOUS PAYS PIGEON, PIGEON & DAVID

ANTIKOR LAURENCE CURE RADICALE DES CORS

No 2836, Cour Supérieure, Montréal, Dame Octavie Roch, épouse de Elie Veronneau.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

Cour de Circuit pour le district de Montréal, Canada, Province de Québec.

L'INFLUENZA POUR CHASSER LES GERMES

LE Dr BOUCHER RECOMMANDE UN NETTOYAGE ET UNE DESINFECTATION EN REGLE. — 132 NOUVEAUX CAS ET 93 DECES SAMEDI ET DIMANCHE. — LES MALADES HOSPITALISES.

Ainsi que nous l'avons annoncé, ces jours derniers, le Dr Boucher, directeur du service d'hygiène, vient de faire tenir à la presse un nouveau communiqué concernant l'épidémie d'influenza.

Il est facile de voir que les choses vont beaucoup mieux par la diminution qui se produit dans le nombre des appels d'ambulances.

La première précaution à prendre est de faire un nettoyage général de tous les logements, magasins, ateliers, manufactures, salles publiques, théâtres, écoles, bureaux, garages, maisons d'éducation, etc.

On devra donner une attention toute spéciale au nettoyage des rues, à la désinfection des ordures ménagères au chlorure de chaux.

On enlèvera les vieux papiers et on lavera les planchers, les boiserie et les meubles au savon et à l'eau chaude.

Les personnes qui ont eu l'influenza et celles qui ont été en contact avec des malades doivent se gargariser avec de l'eau salée et se faire des vaporisations avec la même solution dans le nez et la gorge.

Les règlements suivants, récemment approuvés par le Gouverneur Général en Conseil, imposent à chaque patron l'obligation sévère de S'ASSURER QUE CHACUN DE SES EMPLOYES D'AGE ET DE CONDITION MILITAIRES A EN SA POSSESSION LES DOCUMENTS PROUVANT QU'IL EST EN TOUS POINTS EN REGLE A LA LOI DU SERVICE MILITAIRE.

Un patron qui est accusé d'avoir à son service un insoumis doit être en mesure de prouver QU'IL A EXAMINÉ, lorsque l'employé en question est entré à son service, LES DOCUMENTS RELATIFS AU SERVICE MILITAIRE ÉMIS PAR LE REGISTRAIRE OU LES AUTORITÉS MILITAIRES et qu'il a été établi d'une manière raisonnable et à sa satisfaction que l'homme était en règle avec la Loi du Service militaire.

STATISTIQUES INCOMPLÈTES ? Si l'on jette un rapide coup d'oeil sur les statistiques de l'épidémie de la semaine dernière, force nous est de rester sceptique sur la véracité de celles de la journée d'hier — comme de toutes celles du reste des dimanches précédents.

Le tableau suivant fera mieux comprendre ce que nous avançons: les dates du 20 et du 27 octobre sont surtout à remarquer, ainsi que celle du 3 novembre.

Table with 3 columns: Date, Cas, Décès. Rows from 1 October to 1 November.

Table with 3 columns: Date, Admis, Passés. Rows for 2 and 3 November.

Totaux... 16,459 2,909 On a donc enregistré, samedi dernier, 116 nouveaux cas et 58 décès, et, au cours de la journée d'hier, 16 cas seulement et 35 décès.

RAPPORT DES HOPITAUX Un rapport général sur les hôpitaux d'urgence indique que 1,008 malades ont été hospitalisés depuis le début de l'épidémie.

Table with 3 columns: Hôpital, Admis, Passés. Rows for Ste-Justine, Meurling, etc.

Il est facile de voir que les choses vont beaucoup mieux par la diminution qui se produit dans le nombre des appels d'ambulances.

La première précaution à prendre est de faire un nettoyage général de tous les logements, magasins, ateliers, manufactures, salles publiques, théâtres, écoles, bureaux, garages, maisons d'éducation, etc.

On devra donner une attention toute spéciale au nettoyage des rues, à la désinfection des ordures ménagères au chlorure de chaux.

On enlèvera les vieux papiers et on lavera les planchers, les boiserie et les meubles au savon et à l'eau chaude.

Les personnes qui ont eu l'influenza et celles qui ont été en contact avec des malades doivent se gargariser avec de l'eau salée et se faire des vaporisations avec la même solution dans le nez et la gorge.

Les règlements suivants, récemment approuvés par le Gouverneur Général en Conseil, imposent à chaque patron l'obligation sévère de S'ASSURER QUE CHACUN DE SES EMPLOYES D'AGE ET DE CONDITION MILITAIRES A EN SA POSSESSION LES DOCUMENTS PROUVANT QU'IL EST EN TOUS POINTS EN REGLE A LA LOI DU SERVICE MILITAIRE.

Un patron qui est accusé d'avoir à son service un insoumis doit être en mesure de prouver QU'IL A EXAMINÉ, lorsque l'employé en question est entré à son service, LES DOCUMENTS RELATIFS AU SERVICE MILITAIRE ÉMIS PAR LE REGISTRAIRE OU LES AUTORITÉS MILITAIRES et qu'il a été établi d'une manière raisonnable et à sa satisfaction que l'homme était en règle avec la Loi du Service militaire.

STATISTIQUES INCOMPLÈTES ? Si l'on jette un rapide coup d'oeil sur les statistiques de l'épidémie de la semaine dernière, force nous est de rester sceptique sur la véracité de celles de la journée d'hier — comme de toutes celles du reste des dimanches précédents.

Le tableau suivant fera mieux comprendre ce que nous avançons: les dates du 20 et du 27 octobre sont surtout à remarquer, ainsi que celle du 3 novembre.

Table with 3 columns: Date, Cas, Décès. Rows from 1 October to 1 November.

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYES DE MANUFACTURE

Les membres de l'Association professionnelle des employés de manufacture sont priés de faire connaître à leurs compagnes de travail les avantages qu'offre l'Association et les invitant à assister à l'intéressante soirée qui sera donnée au profit de la Caisse de Secours.

On pourra se procurer des billets chez Mme E. O. Hébert, 22 rue Irène, Saint-Henri, en s'adressant aux zélatrices toutes bien populaires auprès des ouvrières.

Les conseillers et les zélatrices auront l'avantage de venir renouveler leur provision de cartes le 4 novembre, à 8 heures p. m., au secrétariat.

Des brochures seront offertes en récompense à celle qui aura placé le plus de billets chez les ouvrières afin que les participantes à la Caisse de Secours soient plus nombreuses l'année prochaine.

RÉSOLUTION DE CONDOLÉANCES A la réunion de la commission scolaire de la paroisse Saint-Denis, M. Emile Jalbert a proposé que cette commission ayant appris avec regret la mort de M. Adélar Leblanc, un des membres de cette commission scolaire, Elle offre ses plus sincères sympathies à la famille.

ANCIEN OFFICIER ACCUSÉ DE VOL Québec, 4. — Le lieutenant-colonel Collins, arrêté à la Nouvelle-Orléans pour le vol à Bombay, Indes, d'un collier d'une valeur de \$125,000, a passé la saison d'été de 1916 au manoir Richelieu, à la Malbaie, en compagnie de deux dames, et leurs allures étranges firent le sujet de nombreux commentaires.

UNE MAINMISE DES TCHEQUES Paris, 2. — Le conseil national tchèque a pris possession de la grande fabrique de canons austro-hongrois, suivant un télégramme de Pilsen transmis par le correspondant du "Matin", à Zurich.

AVIS Loi du Service Militaire, 1917 EMPLOI D'HOMMES EN CONTRAVENTION AVEC LA LOI DU SERVICE MILITAIRE.

Les règlements suivants, récemment approuvés par le Gouverneur Général en Conseil, imposent à chaque patron l'obligation sévère de S'ASSURER QUE CHACUN DE SES EMPLOYES D'AGE ET DE CONDITION MILITAIRES A EN SA POSSESSION LES DOCUMENTS PROUVANT QU'IL EST EN TOUS POINTS EN REGLE A LA LOI DU SERVICE MILITAIRE.

Un patron qui est accusé d'avoir à son service un insoumis doit être en mesure de prouver QU'IL A EXAMINÉ, lorsque l'employé en question est entré à son service, LES DOCUMENTS RELATIFS AU SERVICE MILITAIRE ÉMIS PAR LE REGISTRAIRE OU LES AUTORITÉS MILITAIRES et qu'il a été établi d'une manière raisonnable et à sa satisfaction que l'homme était en règle avec la Loi du Service militaire.

REGLEMENTS. 106. — Toute personne qui emploie ou garde à son service un homme qui a déserté, ou est absent sans permission de la Force Expéditionnaire Canadienne, ou en contravention avec quelque obligation, ordre de rapport ou tout autre relatif au service militaire que lui imposent la Loi ou les Règlements, ou toute proclamation s'y rapportant, sera coupable d'une offense susceptible d'être punie sur conviction sommaire d'un emprisonnement n'excédant pas six mois ou d'une amende de pas moins de Cent Dollars et pas plus de Cinq Cents Dollars, ou de cet emprisonnement et de cette amende, à moins que cette personne ne prouve qu'après enquête LES PAPIERS RELATIFS AU SERVICE MILITAIRE ÉMIS PAR LE REGISTRAIRE OU LES AUTORITÉS MILITAIRES A L'HOMME AINSI EMPLOYÉ OU RETENU A SON SERVICE ONT ÉTÉ SOUMIS ET EXAMINÉS, et qu'il a été établi à sa satisfaction, après cette enquête, que l'homme n'était pas un déserteur, ou n'était pas absent sans permission de la Force Expéditionnaire Canadienne.

106 A. — Toute personne QUI REÇLE, OU CACHE, OU DE TOUTE AUTRE MANIÈRE AIDE UN HOMME QUI A DÉSERTE, OU EST ABSENT SANS PERMISSION DE LA FORCE EXPÉDITIONNAIRE CANADIENNE, ou est en contravention avec quelque obligation, ordre de rapport ou tout autre relatif au service militaire que lui imposent la Loi ou les Règlements, ou toute autre proclamation s'y rapportant, sera coupable d'une offense susceptible d'être punie sur conviction sommaire d'un emprisonnement n'excédant pas six mois ou d'une amende de pas moins de Cent Dollars et pas plus de Cinq Cents Dollars, ou de cet emprisonnement et de cette amende, à moins que cette personne ne prouve qu'elle ne savait pas et qu'elle n'avait aucune raison de croire que l'homme qu'elle recélait, ou cachait, ou aidait était un déserteur, ou était absent des forces sans permission, ou qu'il était en contravention avec les obligations ou exigences ci-dessus mentionnées.

BUREAU DU SERVICE MILITAIRE.

UNE FEMME DE MÉRITE DISPARUE

Joliette, 1er novembre — Madame Anselme Lasalle, décédée le 28 octobre à Saint-Paul de Joliette, n'était pas une inconnue dans notre petite ville, où le souvenir de sa charité vivra longtemps.

Elle avait été mariée à un homme riche et de la prospérité de sa maison, femme forte au sens de l'écriture, Madame Lasalle fut aussi l'âme discrète de nombreuses organisations charitables à Saint-Paul, à Saint-Thomas, à Joliette même.

Elle avait été mariée à un homme riche et de la prospérité de sa maison, femme forte au sens de l'écriture, Madame Lasalle fut aussi l'âme discrète de nombreuses organisations charitables à Saint-Paul, à Saint-Thomas, à Joliette même.

POUR LES VICTIMES DE LA GRIPPE L'Assistance par le travail, comité de secours de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste vient de mettre à la disposition des Fédérations paroissiales la somme de \$655.00 pour venir en aide aux indigents atteints par la grippe dans leurs localités respectives.

ARCHITECTE P.-L.-W. DUPRE architecte, expertises, évaluations, expertises, mesurage; préparation plans, devis. — 12 boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Main 6282.

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE 80 rue St-Jacques. Avocats. Tél. Main 2761-2244.

AVOCAT J. A. BEAULIEU 180 RUE ST-JACQUES MONTREAL

AVOCAT ANTOINE LAMOTHE avocat, bureaux: chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1661. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

AVOCAT VICTOR PAGER immeuble Power, 83-ouest, rue Craig Main 5598. Saint-Louis 2168.

AVOCAT ANATOLE VANIER 97, RUE ST-JACQUES BUREAU 76. Tél. Main 2622.

BANQUES D'ÉPARGNE LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, Bureau principal, 176 rue St-Jacques, et quatre succursales à Montréal.

BOIS ET CHARBON Charbon Scranton Coke, Beau et net. Donnez votre commande immédiatement à la maison avantagieuse comme et qui donne satisfaction absolue.

CADRES ET MIROIRS La Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacturier de cadres, moulures et miroirs, importateur de chromes, gravures, vitres, convexes et ordinaires.

COLLÈGE MOLIER POUR BARBIERS Voulez-vous devenir un excellent barbier en quelques semaines, et être payé pour prendre ce métier ?

PAS DE FAUX PAS SUIVONS LES RANGS

SOUSCRIVONS A L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE Pour aider à abattre le Kaiser et ses odieux complices, assoiffés de sang, à qui il faut donner une leçon inoubliable. — Il faut de l'argent pour cela. — N'en prélevez-vous pas un peu ?

Espace et emplacement donnés pour la cause par la Compagnie du Thé "SALADA", Montréal.

de mettre à la disposition des Fédérations paroissiales la somme de \$655.00 pour venir en aide aux indigents atteints par la grippe dans leurs localités respectives.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES ARCHITECTE P.-L.-W. DUPRE architecte, expertises, évaluations, expertises, mesurage; préparation plans, devis. — 12 boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Main 6282.

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE 80 rue St-Jacques. Avocats. Tél. Main 2761-2244.

AVOCAT J. A. BEAULIEU 180 RUE ST-JACQUES MONTREAL

AVOCAT ANTOINE LAMOTHE avocat, bureaux: chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1661. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

AVOCAT VICTOR PAGER immeuble Power, 83-ouest, rue Craig Main 5598. Saint-Louis 2168.

AVOCAT ANATOLE VANIER 97, RUE ST-JACQUES BUREAU 76. Tél. Main 2622.

BANQUES D'ÉPARGNE LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, Bureau principal, 176 rue St-Jacques, et quatre succursales à Montréal.

BOIS ET CHARBON Charbon Scranton Coke, Beau et net. Donnez votre commande immédiatement à la maison avantagieuse comme et qui donne satisfaction absolue.

CADRES ET MIROIRS La Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacturier de cadres, moulures et miroirs, importateur de chromes, gravures, vitres, convexes et ordinaires.

COLLÈGE MOLIER POUR BARBIERS Voulez-vous devenir un excellent barbier en quelques semaines, et être payé pour prendre ce métier ?

J.-H.-H. LIPPÉ Notaire 180 rue St-Jacques. Montréal. Tél. Main 3224.

BEDEAU ET DOMESTIQUE On demande les services d'un homme marié, comme BEDEAU et DOMESTIQUE, dans une campagne peu éloignée de Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES ARCHITECTE P.-L.-W. DUPRE architecte, expertises, évaluations, expertises, mesurage; préparation plans, devis. — 12 boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Main 6282.

INGENIEURS CIVILS Vincent, Girouard & Vinceni Ingénieurs civils, Architectes. 76 ST-GABRIEL, MONTREAL.

MEDECIN-VETERINAIRE J.-H. VILLENEUVE, D.M.V. (Professeur à l'École Vétérinaire Laval) 266, RUE CRAIG EST. Tél. Main 1298.

PHOTOGRAPHES L. J. A. PELOQUIN artiste Portraits au pastel et à l'aquarelle; et en couleurs. 1156, SAINT-DENIS — SAINT-LOUIS 2225. Montréal.

PROFESSEURS COURS D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL ET PAR CORRESPONDANCE Nos professeurs vont périodiquement chez nos élèves donner leurs leçons et instructions sur les matières suivantes: anglais, — correspondance, — comptabilité, — droit civil et commercial, — placements de capitaux, — opérations de bourse, — spéculation, — finance en général, — banque, — crédit, — perceptions.

L'Institut National 112, RUE ST-JACQUES Montréal

CASIMIR HEBERT consul "ad honorem" du Pérou, professeur de langues, de belles-lettres, de rhétorique, répétiteur classique expert.

Dr Fernand Emery Maladies du cœur et des poumons, Tuberculose, 1827 AVENUE DU PARC. Consultations gratuites à l'Institut National le lundi matin.

Dr A.-D. TESSIER Médecin chirurgien, Spécialité: maladie de la peau, eczéma, etc. 494, P. ANNEAU, en face du boulevard Rosemont. Heures: 12 à 4 p.m., 6 à 9 p.m. Tél. St-Louis 4226. Tél. Bell Est 5417. Heures de bureaux: de midi à 8 hrs p.m.

Dr J.-M.-A. VALOIS, Guérison rapide et garantie de tous les maux de la voie urinaire, aiguës ou chroniques. Attention particulière à chaque malade. 40, RUE ST-DENIS — MONTREAL.

Dr Noël Décarie, gradué du Forsyth, Boston, spécialiste orthodontie (redressement des dents) 224 RUE BLEURY. Près du théâtre Impérial.

Dr A. LAROCQUE, L.D.S. D.D.S. DENTISTE Gradué à Philadelphie 1310 BULVARD ST-LAURENT. Consultations: 9 à 12 h. a.m., 1 à 6 h. p.m., 7 à 8 h. p.m. Tél. St-Louis 2542.

Leblond de Brumath 259 Est, rue ONTARIO Ingénieur de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages. Le plus ancien cours de préparation aux examens de Montréal, qui veut devenir ingénieur, médecin, avocat ? dentiste ? pharmacien ?

Collège Commercial Elie 1 carré St-Louis, coin St-Denis. Cours individuels jour ou soir. Complémentarité quel que soit le programme. Sténographie des deux langues en 3 mois. Télégraphie et administration des affaires. Préparation aux examens. Tél. Est 2330.

HOTELS VICTORIA HOTEL Québec, H. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix \$3.50 à \$4.00. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$3.00 par jour.

BUANDERIE LAVAGES de familles demandés. Humidité, 96c; stiches, \$1.15; linge uni repassé, \$1.50 la boîte. DOMINION LAUNDRY, 260 Carrières, St-Louis 632.



Garde-robes fantaisistes

Il arrive souvent qu'on se plaigne de sa maison parce qu'elle ne contient pas assez de garde-robes, et qu'on n'a que très peu d'espace pour ranger son linge.

On recommande d'abord un coffre long et bas, avec roulettes, fermant bien, qui glissera sous le lit. Le coffre peut être en bois de cèdre, ou simplement fait de n'importe quelle caisse ayant les dimensions convenables.

Ces boîtes seront tendues de cretonne ou de papier à fleurs. Elle s'ouvrira par le côté, de sorte que vous n'aurez pas à les tirer des tablettes, chaque fois que vous voudrez un de vos chapeaux.

Et vos chapeaux? Où mettez-vous vos chapeaux? On se fait faire une table rectangulaire, à deux tablettes. Sur chaque tablette, il y aura deux boîtes à chapeaux, ce qui fait du logement pour quatre coiffures au moins.

cretonne appareillant les garnitures de la chambre. Sur le dessus de la table, au centre, ayez une petite lampe avec abat-jour assorti aux boîtes, et l'on croira que vos boîtes sont là par parure.

Le desservant de la table sera tendu de cretonne. Les armoires improvisées seront dissimulées sous les rideaux de cretonne. Sur la table, disposez votre manucure, et à chaque bout ayez deux chandeliers avec ou sans abat-jour qui se mireront dans une glace en long clouée au mur au-dessus de la table.

Tous ces petits moyens peuvent aider à suppléer à l'absence de garde-robes. On suggère encore les bancs de fenêtres, le coffre visible au pied du lit... etc.

Cousine G.LETTE

Pensées choisies

La peur de l'inconnu dépasse presque toujours la peur du connu, tant il est vrai que les facultés de notre âme dépassent la portée de cette vie.

Souvent la vie est une lutte contre les ombres. Un préjugé qui diminue la lumière de vérité donnée à l'âme est-il autre chose qu'une ombre?

L'absence à des effets singuliers. L'absence unit et déunit, elle rapproche aussi bien qu'elle divise; elle relâche certains liens très solides, elle les tend et les éprouve au point de les briser; il y a des liaisons soi-disant indestructibles dans lesquelles elle fait d'irréparables avaries; elle accumule des mondes d'indifférence sur des promesses de souvenirs éternels.

La bonne cuisine

MORUE FRAICHE BOUILLIE

recouvrir. Ajoutez du sel et une cuillerée à soupe de vinaigre. Portez au point d'ébullition et faites bouillir à petit bouillon jusqu'à ce que les os et la queue puissent se détacher facilement.

MORUE ROTIE

MORUE FRITE (steak)

BOULETTES DE MORUE

1. — Faites bouillir un morceau de morue pour remplir une tasse, faites bouillir et pilez 4 patates de bonne grosseur. Hachez la morue et mélangez parfaitement aux patates. Ajoutez du beurre, du poivre et un œuf battu. Faites des boulettes, roulez dans la farine et faites frire jusqu'à ce qu'elles soient brunes sur deux faces.

son et faire bouillir ensemble jusqu'à ce que les patates soient cuites, égouttez, pilez et assaisonnez avec du beurre, du poivre et un peu d'œuf. Mettez à la cuillerée dans de la graisse chaude.

MORUE A LA LUNENBERG

PETIT GATEAU DE SEIGLE

3/4 d'une tasse de sucre ou miel, 2 œufs, 1/2 tasse de suif fondu, 3/4 d'une cuillerée à thé de sel, 1/2 tasse de lait fermenté ou d'eau, 2 cuillerées à thé de poudre à pâte, 1 1/2 tasse de farine de seigle, 1 cuillerée à thé d'essence.

PETITS GATEAUX DE SEIGLE ET D'AVOINE

1 tasse de farine de seigle, 1 1/4 tasse de farine d'avoine roulée, 1/2 tasse de suif fondu, 1/4 tasse de cassonade, 1/2 tasse de sirop de blé d'Inde, 1 œuf, 2 cuillerées à thé de poudre à pâte, 1/2 cuillerée à thé de sel, 1/2 cuillerée à thé de cannelle, 1/2 tasse d'amandes râpées, 1/2 tasse



FEU NUXATE "Pour aider à faire de forts et alertes Américains au sans bien rouge, il n'y a rien, d'après mon expérience, que j'aie trouvé aussi bon que le fer organique — le Fer Nuxaté," dit le Dr James Francis Sullivan, ex-député médecin du dispensaire de l'Hôpital Bellevue, de New-York, et de l'Hôpital du comté de Westchester.

de raisin, 3 cuillerées à soupe d'eau. Mélangez le sucre et le suif, ajoutez le sirop et l'eau. Mélez les farines, la poudre à pâte et le seigle et ajoutez au premier mélange. Ajoutez ensuite la cannelle, les amandes et le raisin. Déposez par cuillerées séparées dans une casserole graissée et faites cuire à four modéré.

AUTOUR DE LA MAISON

Le livre de Michelle Le Normand est en vente au Devoir et dans toutes les bonnes librairies au prix de cinquante sous, plus cinq sous pour les frais de poste.

FEU L'ABBE LAPIERRE

(De notre correspondant) Fraserville, 4. — La translation de la dépouille mortelle de M. le vicaire Henri-Paul Lapierre, de l'hôpital à l'église St-Patrice a eu lieu, cet après-midi, à 3 heures. Il y eut un libéral solennel. La levée du corps a été faite par M. le curé Roy. MM. les abbés P. X. L. Blais et P. Crépeau assistaient. Les restes du défunt furent conduits au cimetière où s'étaient rendus plusieurs citoyens de la ville. M. le curé récitait les dernières prières. Le corps sera transporté à Québec où auront lieu les funérailles.

PERMUTATIONS DANS LE MONDE MILITAIRE

Québec, 4. — Le lieutenant-colonel P. A. Piuzé, commandant du 1er et du 2me régiment de Québec, a été nommé adjudant-général du 5me district militaire de Québec, en remplacement du lieutenant-colonel Acland qui se retire pour raison de santé. Il est remplacé au commandement du 1er et du 2me régiment de Québec par le lieutenant-colonel Beaubien.



Les Orgues à Anches ESTEY sont les plus puissantes. Quelles que soient les dimensions de votre église ou chapelle, il y a un orgue ESTEY dont le son remplira l'édifice.

La maison LINDSAY est la seule représentante dans l'est du Canada de la maison ESTEY, de Battleboro, Vt., E.U.

C.W. LINDSAY Limitée

qu'il était en bonne voie de guérison... Ce jeune homme est très sympathique à tous, dit-il avec sa froideur habituelle. Il salua la jeune fille et s'éloigna au moment où William Roswell, revenant du parc, apparaissait au seuil du hall. L'impassible visage du secrétaire eut une contraction fugitive. Il murmura entre ses dents: —Va-t-il se mettre à la traverse de mes projets, celui-là?... J'ai bien vu comme il regardait Freddy. C'est qu'il est son portrait, à elle... Décidément, il sera temps d'aviser. Magali eut un involontaire mouvement de recul en voyant le secrétaire s'avancer vers elle. Il s'inclina profondément, s'informa avec sollicitude de la santé de Freddy... Magali lui répondit d'un ton bref, qu'il remarqua aussitôt, de même que la physionomie glacée de la jeune fille. Une lueur de contrariété traversa son regard, mais il dit avec calme, d'un ton légèrement doucereux: —Je suis vraiment très heureux de voir que tout se termine ainsi, et qu'il ne restera à ce cher enfant aucune trace de cet accident. —Non, grâce au duc de Staldiff... Vous aviez oublié, dans votre récit, de me dire qu'il avait retenu l'animal presque au risque de sa vie, empêchant ainsi mon frère d'être projeté très loin, répliqua-t-elle sèchement. Le visage du secrétaire blêmit un peu. —J'étais tellement ému de cet accident et de votre angoisse que je n'ai peut-être pas narré tous les détails. Le duc a, en effet, fort bien réparé ses torts... Je vous l'ai dit, miss Daultey, il a de superbes qualités... oui, des qualités chevaleresques. Mais elles sont étouffées souvent. —L'interrompit avec un profond salut, Lady Isabel apparaissant dans le hall, toute fraîche, toute vêtue de rose, animée et souriante à son ordinaire. Magali s'avança vers elle, et le secrétaire s'éloigna. —Bonjour, chère Magali, dit Isabel en serrant la main de son amie. Vous étiez en conversation avec ce désagréable personnage? —Il me demandait des nouvelles de Freddy... Désagréable, oh! oui! Son regard me produisit une impression que je ne puis définir. —Il paraît qu'il a été dans les Indes l'adepte d'un vieux brahmane qui lui a enseigné le magnétisme, les sciences occultes, l'art des poisons... Tout cela donne le frisson, et vraiment je ne comprends pas Gérard de garder ce personnage effrayant. Mais il m'a dit hier qu'il lui chercherait un remplaçant. Tant mieux!



Entendez tous les phonographes bien connus et vous serez parfaitement convaincu qu'il n'y en a pas un que l'on peut comparer avec le



L'instrument qui a gagné le plus grand nombre de points pour la qualité du son à l'Exposition Panama-Pacifique.

VOUS choisirez certainement ce splendide instrument à cause de la pureté et de la beauté de son son, à cause de la grâce de son dessin et à cause de la perfection de toutes ses pièces prises séparément.

Considérez le Sonora à tous les points de vue. Les cabinets Sonora sont d'une beauté artistique rare. Les courbes charmantes et les douces lignes bombées sont des caractéristiques brevetées de la construction du cabinet Sonora.



Mais le Sonora possède une beauté de son qui surpasse de loin sa belle apparence. C'est réellement une révélation en fait de reproduction du son, et c'est ce glorieux son d'or qui a mérité les plus grands honneurs pour la qualité de sonorité à l'Exposition Panama-Pacifique.



Mais la meilleure des preuves c'est de le voir et de l'entendre dans notre rayon des phonographes.

Goodwin's Limited

Feuilleton du DEVOIR MAGALI Par M. DELLY. Une après-midi, en entrant dans la pièce qui précédait la chambre de son frère, elle aperçut, par la porte ouverte, le duc assis près de la chaise longue de Freddy. Celui-ci laissait un peu retomber sa tête sur l'épaule de son ami, ses cheveux bruns ressortaient plus sombres, près de la chevelure blond foncé du jeune duc. Ces deux êtres si beaux formaient un admirable tableau, le plus jeune levant ses grands yeux bleus, qui exprimaient un tendre intérêt, vers le visage souriant de l'autre... Et la voix de lord Gérard, en parlant à son cher protégé, avait des inflexions chaudes et caressantes, bien rares chez lui. —C'est extraordinaire, cette sympathie entre eux! pensait Magali tout en se retirant doucement. On disait bien qu'il était un charmeur, quand il voulait s'en donner la peine. Voilà mon petit Fred bien pris, je crois... Mais, réellement, je pense que cette affection est sérieuse de la part du duc, et je ne puis que m'en réjouir pour mon frère. Aimant et sensible comme il l'est, un peu trop rêveur, il a besoin de protection dans la vie, mon cher Freddy, et ce n'est pas moi, si jeune, qui aurais pu la lui donner. En traversant ce même jour le hall, elle rencontra lord Lowetead, qui lui dit, par lord Dorwilly, que le vieillard avait plusieurs fois demandé des nouvelles de Freddy; et elle profita de cette occasion pour l'en remercier. —J'ai été enchanté d'apprendre

le duc tourna la tête vers son ami Archibald, debout près de lui et appuyé à la balustrade de la terrasse. Ils étaient seuls, tous deux, occupés à fumer et jusque là également silencieux, chose extraordinaire de la part de lord Dowhill. —Quelque chose de sérieux, mon cher? demanda lord Gérard avec un demi-sourire. —De très sérieux, Gérard... Je songe à me marier. —Eh bien! tant mieux, Archie. Qui avez-vous choisi? Lord Archibald se mit à machonner sa cigarette, ses doigts eurent un petit geste qui lui était familier lorsqu'il se trouvait dans l'embaras. —Mon cher Gérard, vous allez me lancer vos foudres. C'est une folie de ma part, je le sais... en un sens, c'est-à-dire, car, dans le monde entier, je ne pourrais découvrir une femme réalisant ainsi toutes les perfections! fit-il dans un élan d'enthousiasme. Il n'y en a pas une ici qui l'égalé, convenez-en Gérard? Le duc eut un tressaillement, ses paupières retombèrent un peu, voyant une seconde son regard où passait une lueur de souffrance... —Il faudrait au moins que vous me disiez le nom de cette merveille,

Archie, fit-il observer tranquillement, en se penchant au-dessus de la balustrade pour secouer la cendre de sa cigarette. —Oh! la chose est bien facile à deviner, Gérard!... C'est Miss Daultey. —Vous aviez raison, Archie, ce serait de votre part une inqualifiable folie, dit-il avec froideur. Lord Dowhill eut un geste de protestation presque indignée. —Inqualifiable!... Parce que cette jeune fille est d'un rang inférieur au mien?... Cette question ne m'a pas fait hésiter longtemps, Gérard. Je suis de mon temps, je ne me montre pas rigide, comme vous, sur le chapitre des traditions aristocratiques. Puisque je trouve sur mon chemin une femme charmante en tous points, ce n'est pas une pareille question qui m'empêchera de lui offrir mon nom, qu'elle portera aussi bien que mes nobles aïeux, dont aucune n'a égalé sa beauté et sa distinction incomparables. (A suivre)



ENTRE DEUX LIGUES

Des équipes d'étoiles de la ligue de baseball de la Cité et de la ligue Nationale Indépendante se disputeront le championnat amateur de Montréal.

Les amateurs du sport national américain auront probablement l'avantage d'assister à une rencontre excessivement intéressante sous peu car, hier après-midi, M. L. O. Jolivet, président de la ligue de baseball Nationale Indépendante, a rencontré les officiers de la Ligue de la Cité et ils ont accepté de faire rencontrer deux équipes étoiles, dont l'une de la Ligue Indépendante et l'autre de la Ligue de la Cité afin de connaître la supériorité de l'une ou de l'autre ligue. Ces joutes, si les autorités municipales le permettent, et si la température est favorable, auront lieu les 10, 17 et 18 novembre au terrain du National, à Maisonneuve. Le titre de champion se décidera dans une série de trois parties et le club qui sortira victorieux dans deux joutes sur

trois serait reconnu comme supérieur à son adversaire. Au cas où deux parties seulement pourraient être jouées, la palme irait au club qui aura compté le plus grand nombre de points dans ces deux rencontres. L'équipe all-stars de la ligue de la Cité sera pilotée par le gérant Whalen du club Crescent et celui de la ligue Indépendante sera sous la direction de M. Eug. Bélanger, gérant du Métropole, et de M. L. O. Jolivet, président de la Ligue Nationale Indépendante. Les intéressés doivent se rendre auprès des autorités municipales afin d'obtenir la permission de jouer dimanche prochain, et il y a tout lieu d'espérer que cette permission sera accordée.

LE MONTAGNARD INAUGURE UNE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Ce club de raquetteurs fait appel à tous les amateurs de la raquette et particulièrement à ceux qui ont déjà appartenu à un club — De grands projets en vue.

Le club de raquetteurs Le Montagnard, reconnu comme l'un des plus beaux clubs de raquetteurs de notre ville, sinon de la province, commence dès aujourd'hui une grande campagne de recrutement et il fait appel à tous les amateurs du sport de la raquette de se joindre à lui. Les officiers de ce club, à une assemblée tenue ces jours derniers, ont décidé d'organiser pour cet hiver des attractions de tous genres et pour faire un succès de ces attractions, le club a besoin d'un plus grand nombre de membres. Des courses, des matches et des concours de toutes sortes seront organisés dans le but de fournir des amusements à ses membres et tous ceux qui feront partie de ce populaire club peuvent être assurés de passer un agréable hiver en compagnie du Montagnard.

Un grand nombre de clubs seront dans l'impossibilité de s'organiser cette saison, car plusieurs de leurs membres ont été appelés sous les drapeaux et sont actuellement soit à l'entraînement ou combattent en France les Allemands. Le Montagnard fait des offres très avantageuses aux anciens membres du club qui désirent prendre part aux sorties et aux concours du club aux couleurs gris et rouge grenat. La contribution sera très minime et les raquetteurs de ces clubs désorganisés pourront conserver leurs costumes. Plusieurs raquetteurs ont fait leur demande au Montagnard et nul doute qu'un grand nombre se ralliera au mouvement. Toutes les informations seront fournies avec plaisir en s'adressant au président, M. E. De Roche, Est 608, ou à M. Paul Majeau, Est 53000.

CULTURE HARMONIEUSE DU CORPS ET DE L'ESPRIT

Tous ceux qui visitent le gymnase de l'A. A. Nationale, et étudient son programme restent émerveillés. D'aucuns osent qualifier ses directeurs d'utopistes. Ceux-ci, tous le savent, seront les plus faciles à convertir à l'idée nouvelle. Lorsqu'on lit les magnifiques pages consacrées par Platon et Aristote à l'éducation physique, on demeure émerveillé. Pourtant nous restons en défiance : l'idéal exprimé par deux des plus grands philosophes de l'humanité nous paraît trop parfait pour pouvoir être atteint et volontiers, nous considérons leurs plans d'éducation comme des utopies. L'étude de l'histoire grecque vient heureusement nous détromper. Sans doute, toutes les théories de Platon et d'Aristote n'ont pas été mises en pratique par les Grecs, mais l'essentiel de leur doctrine, ce principe d'une culture harmonieuse du corps et de l'esprit, ce souci de la beauté physique unie au respect de la beauté morale, cette préoccupation du développement intégral de l'homme, toutes ces idées résument en même temps la doctrine éducative de Platon et d'Aristote aussi bien que la pratique pédagogique des Athéniens pendant l'époque classique. Depuis Solon jusqu'à la conquête romaine, les Athéniens, avec une sagesse constante, ont conservé à leur éducation ce caractère de mesure qui la distingue à la fois de la dureté de Sparte et de la mollesse orientale. On l'a dit avec raison : "Athènes était bien la cité de Minerve, l'intelligence armée."

écoutez : Ceux-ci, Menécène et Lysis sont des jeunes émérités (c'est Platon) qui nous le dit et cet autre, Charmide, ambitionne le prix de la course à Némée et s'y prépare. Presque tous sont forts et agiles et connaissent, selon la jolie expression de M. Paul Girard, ces joies qui portent en eux un charme si pénétrant. Ce n'est pas seulement la parole du sage qui retentit dans le gymnase : La musique s'y fait entendre, et les joueurs de flûte comptent parmi les fonctionnaires attirés. J'imagine aussi que tout y est fait pour attirer les regards : la blancheur des portiques sur les massifs sombres, l'eau pure dans les vasques de marbre, les athlètes enfin dans la poussière d'or qu'ils soulèvent autour d'eux. C'est ainsi que se trouvait réalisée dans l'éducation, par un juste équilibre et un juste perfectionnement entre les forces du corps et toutes les facultés de l'esprit, ces qualités innées de mesure et d'harmonie qui sont la caractéristique du génie grec. Cet équilibre et ce perfectionnement seront la caractéristique des leçons et des enseignements donnés au gymnase de la rue Cherrier.

MOTOR COP A GAGNE POUR L'ECURIE ROSS

Pimlico, 4. — Motor Cop, qui a été acheté par le commandant J. K. L. Ross de l'écurie Macomber, vendredi dernier, a gagné le handicap Stafford, samedi après-midi à la piste locale.

Motor Cop a de nouveau démontré qu'il était très rapide et qu'il pouvait, avec avantage, faire la lutte aux meilleurs coureurs de son âge. Loftus montait Motor Cop dans cette épreuve classique et ce jockey conduisit sa monture aux honneurs avec beaucoup de jugement et d'habileté.

Voici les résultats des épreuves disputées samedi à la piste locale :

- PREMIERE COURSE**
1. Umbala, 115 (Keating), \$27.80, \$7.90, \$7.20; 2. Fair and Square, 115 (Lyke), \$4.40; 3. Clean Gone, 115 (Walls), \$4.80; Temps, 1:15 3-5. Courcelles, Marie Connell, Balarosa, Effie's Pride, Miss Voski, Blue Devil et Tom Fool ont aussi couru.
- DEUXIEME COURSE**
1. Bally Mooney, 115 (Ensor), \$11.30, \$4.40, \$3.40; 2. Cobalt Lass, 105 (Rodriguez), \$3.90, \$2.30; 3. Lad of Light, 113 (J. McTaggart), \$6.20; Temps, 1:42 2-5. Serenest, Sibola, Flame et Pleasant Dreams ont aussi couru.

TROISIEME COURSE

1. Debadou, 132 (Keating), \$13.60, \$10.60, \$7.20; 2. Bushouse, 132 (Crawford), \$8.90, \$5.10; 3. Belle of the Sea, 123 (Smoot), \$14.60; Temps, 3:54 2-5. Water Toast, Elpsian, Donerella, Guill Flight, Impartiality, Plancy, Bonne Cause, Decisive et Whist II, ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE

1. Motor Cop, 128 (Sande), \$4.20, \$3.00; 2. Stromboli, 122 (J. McTaggart), \$3.50; 3. Flags, 130 (O'Brien), Temps, 1:13. Regal Lodge et Milkman ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE

1. Cirrus, 117 (Lyke), \$2.90, \$2.30, \$2.30; 2. Milkmaid, 117 (Sande), \$2.30, \$2.60; 3. Thunderstorm, 110 (Ensor), \$3.60; Temps, 1:13 1-5. Earloker, L'Effare, Kiss Again, Ballet Dancer I et The Dauphin ont aussi couru.

SIEIEME COURSE

1. Lady Mary, 112, \$11.20, \$6.40; 2. Candle Light, 115, \$13.20; 3. Doteful, 112, Temps, 1:15. Watch Your Step, Hohokus, Uncle John, Poilu Summer Sign, Keynote, Speedy Lady, Queen Menelik et Mother in Law ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE

1. Thornbloom, 106, \$10.40, \$4.50; 2. Deckmate, 110, \$6.30; 3. Woodtrap, 114. Temps, 1:16 2-5. Poacher et Pleasant Dreams ont aussi couru.

LES POTINS DU HOCKEY

Ottawa, 4. — Les officiers du club de hockey Ottawa ont annoncé hier soir qu'il n'y avait aucun changement dans la situation du hockey. Un représentant du club Ottawa était à Toronto samedi et il a eu des entrevues avec Charlie Querrie, Harry Veincombe, Percy Quinn et Eddie Livingstone, mais il n'y a rien eu de nouveau de décidé. Les Sénateurs ont commencé à engager leurs joueurs et l'équipe sera au complet dans quelques semaines.

Ottawa, 4. — Nonobstant les rumeurs allant à dire que les Ottawa, à la dernière heure, pourraient bien délaissé la National Hockey League pour entrer dans le giron de la Canadian Hockey League, la nouvelle organisation, et que Tommy Gorman serait allé, hier, conférer avec les promoteurs torontois, notre opinion est que les amateurs ne doivent s'attendre qu'à l'opération d'une seule ligue, l'hiver prochain, savoir : la N. H. L. Une dépêche d'Ottawa disait hier que le club de la capitale avait envoyé un représentant à Toronto, probablement Tommy Gorman, qui a représenté le même club aux délibérations du meeting de la N. H. A. Il y a naturellement toutes sortes de rumeurs dans l'air, mais lorsque l'atmosphère se sera clarifiée, on ne sera pas étourdi de constater

qu'il y a eu énormément de "bluff" du côté des "outlaws", et qu'on les a pris longtemps au sérieux. La National Hockey League a l'absolu contrôle de la situation à Montréal, comme à Toronto, et la semaine dernière, on apprenait que le "père" Day, propriétaire de l'Arena de la Capitale, avait loué son patinoir pour un terme de 5 ans au club sénatorial, faisant par là faux bond à une ligue à laquelle il paraissait avoir juré fidélité. On dit que la condition à laquelle Day aurait transigé avec les gens de la C. H. L. était pour ceux-ci de montrer une option qui leur permettrait de jouer à Toronto, sur la glace artificielle de l'Arena, de cette ville. Mais Charlie Querrie, gérant du palais torontois, a carrément fermé ses portes à la nouvelle ligue et Day, craignant un isolement coûteux devant la menace des Ottawa de jouer ailleurs que chez lui, a fini par transiger avec les Ottawa. N. H. L. a donc le dessus sur sa rivale, encore au berceau, et il semble bien fini le rêve de Livingstone de fonder une ligue dont le désenchantement et la rançune étaient la raison d'être.

FEU LÉON LEBRUN

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Léon Lebrun, directeur de l'orchestre Lebrun, survenue hier, à la suite d'une courte maladie. Le défunt était membre du club de raquetteurs Le Montagnard et les officiers de ce club nous prient de présenter leurs sympathies à la famille éprouvée.

LE TOURNOI D'ECHECS A NEW-YORK

New-York, 4. — La dixième séance du tournoi d'échecs disputé au club Manhattan a eu lieu hier après-midi et s'est continuée dans la soirée et ces rencontres ont été les plus contestées du tournoi, car après quatre heures de jeu, lorsque le premier ajournement eut lieu, aucune des trois parties n'étaient terminées. Le champion canadien, Morrison, était l'adversaire de Capablanca tandis que Black était opposé à Chajes et que Kostich jouait contre

Janowski. Dans la soirée, Capablanca a été le premier vainqueur et quelques temps après Janowski devait abandonner la partie à Kostich mais la joute Black-Chajes a été ajournée pour la seconde fois après le quarante-sixième coup. Capablanca adopta à défense Steiner contre l'attaque Espagnole choisie par Morrison et le Cubain jugea à propos d'adopter le fianchetto du Roi. Au dix-huitième coup Morrison offrit de sacrifier une pièce, mais son adversaire refusa de l'accepter. Quelques temps avant l'ajournement, Capablanca gagna un pion et par son jeu scientifique dans la soirée il s'assura une pièce au trente-septième coup et après quatre autres coups, Morrison abandonna.

CIGARETTES EGYPTIENNES

NIZAM

10 POUR 15 CENTIMS

BOUTS UNIS DU EN LIEGE



"Que mon frère revienne bientôt"

DANS des milliers de foyers Canadiens, où se dit en famille la prière du soir, les petits implorent la protection du ciel pour leurs grands frères "quelque part" en France.

Si vous pouviez pénétrer dans cette demeure — écouter cette prière sincère et naïve pour le retour sain et sauf du grand frère, vous réaliseriez plus que jamais, tout ce que représente pour vous cette guerre cruelle.

Vous qui n'avez aucun membre de votre famille en France —

Vous devez cependant avoir des yeux pour voir, vous avez une âme pour ressentir par conséquent votre devoir, toutes vos responsabilités en ce moment.

Sans aucun doute vous fournirez l'argent — tout l'argent que vous pouvez — pour rendre possible, pour hâter cette Victoire pour laquelle on prie avec tant de ferveur dans nos foyers.

Quelle proportion du fruit de votre travail allez-vous placer dans des Obligations de la Victoire ?

C'est plus qu'un devoir — c'est un réel privilège que de contribuer sa part de tout ce qui peut mettre nos braves soldats canadiens en état de hâter la fin de la guerre par la Victoire.

"Et ramenez-le nous bientôt !"

Publiée par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire, en co-opération avec le Ministère des Finances du Dominion du Canada

COMMERCIAL ET FINANCIER

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES D'OEUF, DE BEURRE ET DE FROMAGE, POUR LA HUITAINE EXPIREE.

—EXPORTATIONS DE BLE DES PORTS AMERICAINS.—LE MARCHE LOCAL SANS CHANGE.

Les exportations de blé, y compris la farine, des Etats-Unis, pour la huitaine expirée le 31 octobre, s'établissent à 3,104,428 boisseaux, comparativement à 5,611,913 boisseaux la semaine avant et à 4,953,387 boisseaux pour la période correspondante de l'an dernier.

Nous colons :

Table with 2 columns: Item (Farine à bord, Farine réelle, etc.) and Price (\$11.40, \$11.50, etc.)

OEUF—

Les arrivages d'oeufs ressortent à 430 caisses, comparativement à 1,374 pour la même jour de la semaine dernière et à 1,003 pour la période correspondante de l'an passé.

BEURRE—

Les arrivages de beurre se présentent à 3,994 colis, contre 6,369 pour la même jour de la semaine dernière et 1,352 pour la journée correspondante de l'année dernière.

FROMAGE—

Les arrivages de fromage s'établissent à 4,682 boîtes, par comparaison avec 9,775 boîtes pour la journée correspondante de la semaine passée et avec 3,840 pour la même jour d'il y a un an.

ENCHERES RURALES.

Saint-Hyacinthe, 4. — A l'enchère de samedi, on a inscrit au registre officiel 100 tonnes de beurre, qui ont été vendues à raison de 46 sous et demi la livre.

SUCRE—

New-York, 4. — Sucre brut, ferme; sucre travaillé par moulin centrifuge, 87.28. Sucre granulé fin, 89.

MIEL—

Par l'intermédiaire des marchands à commission (jobbers), les prix se présentent comme suit :

Table with 2 columns: Item (Blanc, en rayon, Blanc, extrait, etc.) and Price (27 à 28s, 26 à 27s, etc.)

VOLAILLES —

Table with 2 columns: Item (Dindes, la livre, Poulets, la livre, etc.) and Price (36 à 38s, 28 à 32s, etc.)

POMMES DE TERRE—

Rien de changé dans le compartiment des pommes de terre, où l'abondance des offres de la sorte Québec, qui n'est pas toujours de très bonne qualité par le temps qui court, détermine une tendance au fléchissement des prix.

VIANDES FUMÉES—

Le ton du marché est ferme, à cause des arrivages peu considérables et de la forte demande de ces produits. Les jambons de 8 à 10 livres cotent de 37 sous la livre; ceux de 12 à 15 livres font de 35 sous, et ceux plus lourds s'établissent à 34 sous, cependant que le lard fumé à déjeuner (breakfast bacon) se vend à 42 sous; le lard fumé Windsor, de choix, varie de 45 à 46 sous; et le lard fumé Windsor déossé se traite à 48 et à 50 sous la livre.

NOTA.—

Les prix cotés ci-dessus, pour ce qui est surtout de la farine et des produits laitiers, sont ceux du producteur; les autres sont généralement ceux du commerce de gros à Montréal, à moins que quelque chose n'indique le contraire.

ÇA ET LA

Un compte rendu de la "Nova Scotia Steel & Coal Co., Ltd." embrassant la période des neuf mois écoulés de l'année financière en cours, contient la promesse, pourrait-on dire, d'un excédent de 2 millions et demi de dollars distribuable aux actions ordinaires de la compagnie, pour l'exercice prenant fin le 31 décembre prochain, soit plus du double du résultat de l'an passé, alors que la somme distribuable aux porteurs d'actions ordinaires s'élevait à \$1,200,477. Il convient de s'attendre à ce que les recettes de l'année équivalent à environ 17% du capital, contre 8.4% en 1917. Pour cette période de neuf mois, les profits nets, après déduction des charges, mais avant appropriation en vue de l'acquiescement des taxes, se chiffrent par \$2,743,125, par comparaison avec \$2,316,591 pour toute l'année 1917, résultat établi après service des intérêts mais avant déduction des dépréciations et de l'allocation.

L'état de situation actuelle de la chambre des compensations des banques et compagnies fiduciaires de New-York, pour la huitaine close, fait ressortir un excédent de réserve de \$54,181,130 sur la limite légale, soit une moins-value de \$79,596,580 par rapport à la semaine dernière.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par M.M. Brunson et DeLans, courtiers, rue Saint-François-Xavier, Nos 55 et 57, Montréal.

Table with 4 columns: Values, Open, Mid, Values, Open, Mid. Lists various stocks like Allis-Chalmers, Am. Sugar, etc.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Bryant, Dunn and Co., rue Saint-François-Xavier, No 89, Montréal.

Table with 2 columns: Item (Adams, Apex, Baillet-Latour, etc.) and Price (4s, 4s, 4s, etc.)

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison "McDougal and Cowan", Cours d'ouverture Cours à midi

Table with 2 columns: Item (Novembre, Décembre, Avoine, etc.) and Price (114, 112 3/4, 67 3/8, etc.)

LA MATINÉE A LA BOURSE

LA SITUATION FAITE AUX PETITS SPECULATEURS, PAR LES BANQUES AMERICAINES, JETTE DANS L'OMBRE LES EVENEMENTS MILITAIRES ET DIPLOMATIQUES. — LES COURS SE TIENNENT.

La tenue du marché ne s'est pas sensiblement modifiée depuis plusieurs jours; bien que le vent ne cesse pas un seul instant, apparemment du moins, de souffler dans le dos de l'Entente, et de ses alliés, leur permettant ainsi de continuer leur marche en avant dans la voie des réalisations de leurs aspirations, la situation mondiale demeure incertaine quant à l'issue assurée des pourparlers entamés. Il n'en faut pas davantage pour rendre la Bourse hésitante et déterminer une confusion profonde dans les courants qui se disputent la prépondérance dans l'atmosphère des milieux capitalistes. C'est ce qui se produit à Wall Street. Sur la place new-yorkaise, la lourdeur prévaut, mais elle est additionnée et compliquée, pourrait-on dire, d'une irrégularité constante. En outre, des relevements partiels viennent de temps en temps, quand le commandement du jeu des réalisations des bénéfices, dérouter les esprits et semer le désordre chez les irrésoles. La situation du marché monétaire aux Etats-Unis, ou plus précisément les difficultés que viennent de créer aux petits spéculateurs les banques américaines en restreignant leur marge de crédit, éclipse même à la Bourse les succès diplomatiques et militaires des nations qui combattent avec l'Entente européenne. Et tout cela, et bien d'autres choses, encore, font que, par le temps qui court, le sort n'inspire pas au spéculateur des pensées précisément folâtres.

Notre cote, paraisée par le ton de la Bourse de New-York, demeure dans une attitude d'inactivité résolue. C'est la mort, ou tout au moins l'improductive catalepsie. Quelques rares lots, dont plusieurs désorbités, changent de mains au cours de la matinée, à des cours irréguliers dans leurs tendances. Resumons la séance.

Le Iron regagne un quart de point à 63; les Steel of Canada s'orientent dans le même sens, à 63 1/4; 15 actions Ontario Steel cotent 29; les Can. Cement demeurent inchangées, à 64 1/2; des lots fractionnés de Dom. Textile s'établissent à 95; les Québec Railway perdent du terrain, à 10 1/2; 10 parts de Wabasso Cotton s'inscrivent à 51 1/2; les Montreal Power s'échangent, par lots désorbités, à 84; les Laurentide s'absorbent à 180; les Brazilian avancent à 50; les Dominion Glass se présentent à 36 1/4; 15 Riordon Paper trouvent preneur à 117 1/4; les St. Lawrence Flour ouvrent à 90 1/2 et reviennent à 90 (ex-dividende); les Can. Steamship ne bougent pas à 45; les actions hors cote Laurentide Power se vendent à 59, contre 58 1/2 précédemment; et 10 parts hors cote North American Pulp changent de mains à raison de 3.

OPERATIONS DE LA MATINEE

Cours fournis par la maison Brunson et Dupuis, courtiers, 95-97, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Table with 4 columns: Values, Open, Mid, Values, Open, Mid. Lists various stocks like Allis-Chalmers, Am. Sugar, etc.

OPERATIONS DE LA SEANCE DE SAMEDI

Cours fournis par la maison Brunson et Dupuis, courtiers, 95-97, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Table with 4 columns: Values, Open, Mid, Values, Open, Mid. Lists various stocks like Allis-Chalmers, Am. Sugar, etc.

COUR SUPERIEURE pour la province de Québec, district de Montréal, No 3349

Deschênes, des cités et district de Montréal, veuve d'ignace Laplante, en son vivant défendeur, Joseph Laplante, cité et district de Montréal, demanderesse, vs. Joseph Laplante, marchand, de la ville de Richmond, P. Q., district de Saint-François, Alcide Laplante, marbrier, de la ville de Sherbrooke, P. Q., district de Saint-François, Alphonse Laplante, journaliste des cités et district de Montréal, Napoléon Fisel, journaliste des cités et district de Montréal, Oscar Léger, électricien des cités et district de Montréal, défendeurs. Il est ordonné au défendeur Joseph Laplante, de payer, contre un des coupes conventionnels, par lui et entre eux, le procureur de la demanderesse, P. Q., district de Saint-François, P. Q., district de Saint-François, ARCHAMBAULT, BRUCHESI et LABELLE. Montréal, 30 octobre 1918.

FAITS DIVERS

AU MÉRIS DE L'ENTENTE

UNE RIXE SERIEUSE SE PRODUIT ENTRE ANGLAIS, FRANÇAIS, POLONAIS ET ITALIENS PRES DE L'HOTEL QUEENS — UN QUI N'EN EST PAS A SA PREMIERE AVENTURE.

Trois hommes ont été blessés, dont un sérieusement, lors d'une bagarre qui s'est produite entre Anglais, Français, Polonais et Italiens, hier soir, rue Desrivères, en arrière de l'hôtel Queens.

La cause du malentendu est inconnue jusqu'à présent. Tout ce que l'on sait, c'est que le constable qui voit au trafic, angle des rues Windsor et Craig, fut averti qu'une bataille en règle avait lieu à l'endroit en question.

L'agent, en arrivant sur les lieux, trouva un nommé Shields qui gisait évanoui sur le trottoir pendant qu'un Canadien français, Louis Sage, faisait des blessures qu'il avait à la face avec son mouchoir. Il fut arrêté immédiatement pour paraître comme témoin.

L'hôpital Général fut notifié et l'ambulance vint chercher Shields dont la condition est des plus sérieuses.

Pendant ce temps, la Sûreté avait été notifiée et bientôt des détectives arrivèrent sur la scène du drame pour faire une enquête. Les seuls renseignements qu'ils purent cueillir furent que la bataille avait commencé très soudainement et que seulement cinq hommes y avaient pris part.

Toutes les stations de police furent averties et un nommé Malone Basso fut arrêté, square Chaboillez comme ayant été un des combattants. Il portait des marques qui prouvaient qu'il s'était battu dans la soirée et quand lui parla de l'accusation qui pesait sur lui, il nésaya pas de se disculper. Environ deux heures après son arrestation, deux hommes, Sylvestro et Dangelo, vinrent au poste et demandèrent à cautionner pour Basso. Ils portaient eux aussi, des marques de la lutte, et allèrent rejoindre leur ami dans la cellule.

Après que les blessures de Serge eurent été pansées, il fut interrogé par le chef des détectives. Il raconta qu'il n'avait aucunement pris part à la bagarre.

"Je passais, a-t-il dit, rue Desrivères, lorsque je vis plusieurs individus qui se battaient. Je m'arrêtai pour assister à la bataille, lorsque, tout à coup, je me sentis enerré dans deux bras puissants, sans aucune chance de me défendre. Mon agresseur me frappa à la tête et me laissa presque évanoui sur le trottoir. C'est alors que le constable survint et me fit prisonnier."

Ce n'est pas la première fois que le nom de Shields apparaît sur les livres de la police et de l'hôpital.

Il y a trois ans, alors que l'on commençait à construire le tunnel sous la montagne, il se produisit une bataille entre les ouvriers. Shields était du nombre et bientôt il fut laissé sur le carreau avec une profonde blessure de poignard. Un Italien, fut tué cette fois-là.

Shields ne put sortir de l'hôpital que plusieurs semaines après que le nom de Shields apparaît sur les livres de la police et de l'hôpital.

Un incendie causé des dommages assez considérables aux fondoirs de l'Est, de bonne heure hier matin. Tous les hangars situés rue Iverville, qui comptaient des os et des peaux d'animaux furent complètement détruits. L'alarme fut donnée par le verticèbre automatique et quand les pompiers arrivèrent, personne ne put leur indiquer où était le feu.

Bientôt, néanmoins, ils virent une épaisse fumée qui s'élevait en tourbillonnant, et ils s'appliquèrent alors aussitôt à éteindre les flammes. Mais ils eurent bien de la peine à s'en rendre maîtres, toutes les constructions étant de bois. Une deuxième alarme fut sonnée car l'on craignait que les bâtiments voisins ne fussent atteints.

On évalue les dommages à environ \$20,500.

Si l'on se rappelle bien, c'est la deuxième fois en trois mois que cette compagnie subit des dommages par le feu.

Malgré l'heure matinale, plusieurs citoyens s'étaient rendus sur les lieux, comme ils l'avaient fait l'été dernier, pour voir brûler ce foyer de pestilence. Le malheur des uns fait le bonheur des autres.

VERSIONS CONTRADICTOIRES.

Il y a eu un grand nombre de témoignages contradictoires, samedi après-midi, lors de l'enquête — tenue par le coroner sur la mort d'Ernest Beauchamp, 2515, rue Esplanade, waltman, à l'emploi de la Montreal Tramways, qui a été tué dans une collision entre deux tramways, dans les cours de l'Imperial Oil.

La collision est survenue alors que deux wagons de fret, dont l'un appartenait au C. P. R., qui étaient sur la même voie, se tamponnèrent à la suite d'un signal mal donné ou mal interprété.

Le conducteur du tramway a juré qu'il avait fait signe à Beauchamp de s'arrêter, mais que ce dernier, employé du Pacifique Canadien qui a assisté à l'accident, a affirmé pendant l'interrogatoire, que le signal donné signifiait selon le code des compagnies de chemin de fer, d'aller de l'avant. Personne n'a pu certifier si les signaux étaient les mêmes pour les deux compagnies.

Le conducteur a jûé qu'il travaillait pour la compagnie des Tramways depuis 6 mois, et que personne, autre que Beauchamp ne lui avait parlé de signaux. Il n'avait adopté un code conventionnel, par lui et entre eux, l'enquête a été remise à mardi afin que d'autres détails soient obtenus qui jetteront un peu de lumière sur cette affaire compliquée.

TRISTE ODYSSEE

Le lieutenant du poste de police de la Longue-Pointe a été le témoin d'une scène pitoyable, hier soir.

Une dame Simard entra à cet endroit, avec ses trois enfants, et demanda abri pour la nuit. Elle expliqua qu'elle arrivait de la campagne et qu'elle n'avait ni argent ni amis.

"Mon mari m'a abandonnée au printemps," a-t-elle dit, "et je me suis arrangée pour subvenir à nos besoins pendant l'été. Mais maintenant je suis rendue à bout. Je ne puis pas trouver d'emploi et l'hiver s'en vient. Je suis découragée..."

Les quartiers généraux de la police furent notifiés et le lieutenant reçut l'ordre de prendre soin des réfugiés jusqu'à ce que l'on puisse les aider d'une autre manière.

SA FUGUE L'A MAL SERVI

Un nommé Henri Hazel a comparu en correctionnelle, samedi matin, sous l'accusation de s'être sauvé du pénitencier où il purgeait une sentence.

Pour sa défense, le prévenu a déclaré qu'il n'avait aucune mauvaise intention. Il avait déjoué la surveillance des sergents, simplement pour aller porter une certaine somme à sa femme... On l'a trouvé au coin du feu, chez lui.

Hazel a demandé à ce que son procès fût instruit sur-le-champ. Par conséquent, l'on se rendit à sa demande et l'accusé se déclara coupable.

Le juge Cusson a allongé de deux mois la sentence qu'il était à purger.

LACHÈTE D'UN CHAUFFEUR

Thomas Darling, 55 ans, 139 avenue Abbott, s'est fait frapper par une automobile, samedi, à l'angle des rues Guy et Sherbrooke. On l'a transporté à l'hôpital Western souffrant d'une fracture du crâne. Le chauffeur de la machine n'a pas arrêté après l'accident, mais on a réussi à motocycler le numéro de la machine.

BLESSE EN FENDANT DU BOIS.

Albert Lesage, 20 ans, de Lewiston, Québec, a dû être transporté à l'hôpital Royal Victoria, samedi soir, à la suite d'une blessure qu'il s'est infligée au genou, avec une hache en fendant du bois.

MEPRISE DANGEREUSE.

Samuel Rosenberg, 45 ans, 888, avenue de l'Hôtel-de-Ville, a été admis au même hôpital que le précédent. En voulant prendre une portion, il se trompa de bouteille et but de l'acide phénique. Sa condition est sérieuse.

EN TOMBANT DE BICYCLE.

Albert Gingras, 12 ans, 636, rue de Gaspé, est tombé de son bicyclette, hier après-midi, et s'est fracturé un coude. Il a été reçu à l'hôtel-Dieu. MORT FOUDEROYANTE.

Joseph Fréchette, 26 ans, 245, rue Papineau, est mort soudainement à sa demeure, hier après-midi.

LES ASSISES AJOURNÉES.

Afin d'obéir au bureau d'hygiène, qui veut que tous les endroits publics non essentiels aux besoins de la ville soient fermés, le terme de novembre de la cour d'assises a été remis au 10 décembre prochain.

Le cérémonial a été suivi de point en point. Le juge président, M. Martin, est monté sur le banc et le crieur a fait son office.

La seule différence qu'il y avait c'est que le public n'était pas admis. Seuls quelques journalistes assistaient à l'ouverture pro forma.

Tous les témoins, qui se tenaient dans les corridors du Palais, ont été notifiés et ils devront revenir à la date susdite.

La GRIPPE ESPAGNOLE

Le meilleur antiseptique pour la combattre est le Biphosphate de Chaux

Si l'organisation et la détermination peuvent accomplir les projets que nous avons en vue, alors, les résultats de la campagne que les chemins de fer du Gouvernement viennent de commencer, sur les lignes de l'Est, sont un fait accompli.

Advertisement for Dr. Desjardins, Chirurgical-Dentist, 1708 Notre-Dame Ouest, Montreal.

Advertisement for "NOUS RECEVONS LES SOUSCRIPTIONS A L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE" by L. G. BEAUBIEN & CIE, Banquiers, 50 NOTRE-DAME OUEST, Montréal.

Advertisement for "The Sun Trust Company, Limited" with details on EXECUTIONS ET ADMINISTRATIONS, Successions, Fiducies, Fidéicommis, etc.

Advertisement for "LA STRATHCONA" COMPAGNIE D'ASSURANCE - INCENDIE (Edifice Versailles), 90 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Advertisement for "PRÉVEZ LA GRIPPE ESPAGNOLE" using "TAROL" medicine, featuring a large graphic of the word "TAROL".

Advertisement for "Le Grand Emprunt de la Victoire" with the slogan "LE BUT DES EMPLOYÉS DES CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT AU MOINS UN MILLION DE DOLLARS".

Advertisement for "La GRIPPE ESPAGNOLE" describing it as the best antiseptic for fighting the disease, mentioning Biphosphate de Chaux.

Advertisement for "EMPRUNT DE LA VICTOIRE, 1918" detailing the terms and benefits of the government loan.

Advertisement for "LE DOCTEUR NAP. DESJARDINS" Chirurgical-Dentist, 1708 NOTRE-DAME OUEST, COIN BOURGEOIS, TEL. WEST. 1952.

L'AUTRICHE OBTIENT UN ARMISTICE DES ALLIES

Les hostilités prennent fin à trois heures de l'après-midi aujourd'hui et l'Allemagne reste ainsi la seule des puissances du Centre en guerre avec les Alliés — L'armistice a été signé par le général Diaz, commandant en chef des troupes italiennes — Les conditions ne seront connues que demain.

Londres, 4. — L'armistice avec l'Autriche a été signé hier après-midi par le général Diaz, commandant en chef des armées italiennes, selon un communiqué officiel publié hier soir. Le texte du communiqué dit : "On a reçu un message téléphonique de la part du premier ministre, Lloyd-George, actuellement à Paris, disant que l'on venait de recevoir la nouvelle que l'Autriche-Hongrie, la dernière alliée de l'Allemagne, avait cessé de faire la guerre.

che disant que des milliers de personnes ont assisté à un office d'actions de grâces, à la cathédrale de Varsovie. Le message ajoute que le conseil de régence polonais a nommé le général Rozwadowski chef de l'état-major polonais. L'empereur a relevé le général du poste qu'il occupait dans l'armée autrichienne. Suivant une dépêche de Budapest, des excès ont été commis dans la banlieue, jeudi, mais ils ont été réprimés avec la plus grande rigueur. Quarante personnes ont été tuées et toutes les fabriques ont ouvert leurs portes.

CE QUE DIT VIENNE

Vienne, via Londres, 4. — "Sur le théâtre de la guerre italien, nos troupes ont cessé les hostilités en vertu d'un armistice qui vient d'être conclu", dit le communiqué officiel que le ministère de la guerre a publié hier.

LA NOUVELLE A PARIS

Paris, 4. — La nouvelle officielle de la signature de l'armistice avec l'Autriche est parvenue hier après-midi, aux premiers ministres des pays alliés pendant qu'ils étaient en séance chez le colonel House, délégué spécial du président Wilson. La nouvelle a créé la plus vive satisfaction. On s'est entendu pour que les conditions de l'armistice soient rendues publiques sous peu.

Les militaires ici déclarent que les termes préparés par le conseil de Versailles rendront impossible la reprise des hostilités par les Autrichiens, et comprendront probablement le désarmement des soldats ennemis et l'occupation de points stratégiques. Les troupes italiennes et alliées ont déjà occupé quelques-uns de ces points, notamment Trente et Trieste.

L'EMPEREUR CHARLES ABDIQUERAIT

Londres, 4. — Une dépêche de Coppenhague à l'Exchange Telegraph annonce que le correspondant du journal berlinois "Tagblatt" à Vienne, a déclaré que l'empereur Charles a tenu une conférence importante avec les membres du cabinet et les chefs des partis politiques, samedi dernier. L'empereur a annoncé qu'il avait l'intention d'abdiquer et de s'en aller en Suisse. Le "Tagblatt" n'a qu'aucune confirmation officielle n'a été reçue à Berlin à ce sujet.

REPUBLIQUE EN HONGRIE

Berne, 4. — Après avoir été relevé de son serment d'allégeance à l'empereur, le comte Karolyi a proclamé une république en Hongrie, suivant une dépêche de Vienne au Bund, citant le journal viennois "Die Zeit".

CHEZ LES TCHEQUES

Amsterdam, 4. — Une dépêche de Vienne publiée par la "Gazette de l'Allemagne du Nord" dit que les autorités tchèques ont refusé de confier à des Allemands l'administration de la partie allemande de la Bohême, mais que les Allemands ont néanmoins établi un gouvernement à Laibach.

CHOSSES MUNICIPALES

L'APPUI DES CITOYENS...

IL EST INDISPENSABLE, DIT UN MEMBRE DU COMITE DES SEIZE, POUR SUPPRIMER EFFICACEMENT LE COMMERCE DU VICE. — LA TAXE FONCIERE A RAPPORTE JUSQU'ICI 84,940,323.

Le Comité des Seize, cette nouvelle organisation qui vient d'entreprendre une campagne d'épuration des moeurs à Montréal, fait actuellement distribuer 3,000 exemplaires du rapport qu'il a rendu public ces jours derniers. Du résultat que produira la lecture de ce travail dépendra entièrement la conduite future du comité : c'est la population montréalaise qui peut, seule, permettre de trouver la solution de l'épineux problème du vice dans notre ville.

UN CLAIR INDICE

Washington, 4. — On compte ici que les conditions de l'armistice accordé à l'Autriche fournissent un clair indice de celles que le conseil de guerre suprême de Versailles prépare pour l'Allemagne.

Le secrétaire d'Etat a reçu hier la nouvelle officielle de la signature de l'armistice. Les autorités n'ont pas donné d'indication touchant les conditions et n'ont pas expliqué pourquoi la cessation des hostilités a été retardée de 24 heures ou plus, après la signature des articles de la reddition.

On s'attend aussi qu'il soit stipulé que les Alliés auront la liberté d'avancer en Autriche, pour attaquer l'Allemagne, par le sud, si le commandant suprême juge cette mesure nécessaire. Des rapports officiels de Vienne mandent que les Allemands se préparent à pareille attaque, en creusant fiévreusement des tranchées et en fortifiant la frontière bavaroise.

La défection de l'Autriche prive l'Allemagne de sa dernière alliée, et la plupart des militaires ici, croient que l'Allemagne capitulera bientôt après que le conseil de Versailles aura soumis ses conditions. Les échanges de vues entre le colonel House, représentant spécial du gouvernement américain, en France, et les premiers ministres alliés, se sont continués, hier, chez le colonel, à Paris. Suivant les apparences, les conditions générales à poser à l'Allemagne ne sont pas encore prêtes à être soumises aux chefs militaires de l'Entente.

On attache, ici, une grande importance à l'attitude suivie par les gouvernements alliés et américain qui ont ajourné les accords de paix avec l'Autriche, la Turquie et la Bulgarie, jusqu'à la reddition ou l'abandon de l'Allemagne. On dit que cette façon d'agir est destinée à prévenir toute manœuvre de la dernière heure que les Allemands pourraient tenter pour semer des germes de discorde parmi les Alliés.

Vu la situation générale, on regarde comme significatives les grandes victoires des troupes franco-américaines, au nord et à l'ouest de Verdun. A moins d'un armistice, on croit que la ruée sera incessamment poussée pour couper la ligne allemande en deux, sur le front occidental, avant une autre halte.

La reddition de l'Autriche met en disponibilité les troupes alpines de l'armée italienne, des obusiers, des patrouilles et ce que les Alliés préparent immédiatement l'invasion de l'Allemagne, par voie de l'Alsace-Lorraine. Des troupes d'élite italiennes pourraient prendre immédiatement part à cette campagne.

LES REVENUS DE LA TAXE FONCIERE

Dans la journée de samedi, à l'hôtel de ville, on a perçu, en taxes foncières, la jolie somme de \$2,182,292. Par lettre, on a reçu 1,024 comptes, représentant une somme de \$86,149. Le nombre de comptes qu'on est venu porter au bureau du Trésorier de la cité s'élève à 4,500, représentant une somme de \$1,226,143. Comme l'hôtel de ville n'a été ouvert que de neuf heures et demie du matin à midi et demi, on se représente facilement la foule qui a envahi notre palais municipal.

L'an dernier, à la date correspondante, on avait perçu en taxes foncières la somme de \$1,587,963, durant la journée, bien entendu. L'augmentation, cette année, a donc été de près de \$600,000, et cela malgré que cette année, le 2 novembre se trouvait être un samedi, alors que l'hôtel de ville n'ouvre que l'avant-midi.

Cette augmentation est due à l'augmentation de la taxe foncière et de la taxe scolaire, comme nous l'avons indiqué dans notre dernier numéro, où nous avons donné les chiffres des jours précédents.

ALLEMAGNE

LE POUVOIR A SES CHARMES

MALGRÉ LES SOMMATIONS QUI LUI VIENNENT DE TOUTES PARTS, EXIGEANT SON ABDICATION, LE KAISER NE SEMBLE PAS DU TOUT DÉCIDER D'ABANDONNER SON TRONE.

(Service de la Presse Associée). Paris, 4. — "Il n'y a pas de doute", écrit le Temps, qu'une lutte vive est engagée autour de la personne de l'empereur allemand entre les influences qui ont causé la guerre et qui veulent maintenir l'ancien régime et les partisans d'un nouveau régime, plus ou moins démocratique et de la paix dans le but de réparer la force de l'Allemagne.

Le Temps publie en gros caractères la dépêche suivante de Genève : "L'abdication de l'empereur Guillaume II peut être maintenant considérée comme un fait accompli. On n'attend que le moment opportun pour en confirmer la publication officielle."

Les journaux socialistes d'Allemagne, des organisations socialistes et ouvrières, les associations socialistes et les groupements féminins de l'Empire réclament la paix immédiate. Dans leurs manifestes, ces groupes socialistes disent que les femmes d'Allemagne vont s'opposer par tous les moyens en leur pouvoir à la poursuite de la guerre.

LE DÉCRET DE GUILLAUME

Amsterdam, 4. — A l'occasion de la mise en vigueur des amendements à la constitution, l'empereur Guillaume a envoyé au prince Maximilien de Bade, chancelier impérial, un décret approuvant les décisions du Reichstag et exprimant sa ferme détermination de coopérer à leur plein développement. Le décret de l'empereur se lit comme suit : "Votre Excellence :

"Je vous retourne sous pli, pour publication immédiate, le projet de loi amendement la constitution impériale et la loi du 17 mars 1879, relativement à la représentation du chancelier impérial qui m'a été envoyée pour signature.

"Au sujet de cet acte, qui est si important pour l'avenir du peuple allemand, je désire exprimer mes sentiments. Préparé par une série d'actes du gouvernement, un nouvel ordre vient en vigueur, qui transmet au peuple allemand les droits fondamentaux que possédait la personne du Kaiser.

"Ainsi se termine une période qui figurera avec honneur aux yeux des générations futures. En dépit de nos luttes entre le pouvoir souverain et ceux qui aspirent à le briser, cette autorité a rendu possibles à notre peuple ces développements merveilleux qui se révèlent eux-mêmes d'une manière si imprévisible dans les exploits de cette guerre.

"Après les hauts faits de ces derniers temps, le peuple allemand a droit de réclamer qu'aucun droit qui peut lui garantir un avenir heureux et libre ne lui soit refusé.

"Les propositions des gouvernements alliés qui sont maintenant adoptées viennent de cette conviction. De concert avec mes braves alliés, j'accepte ces décisions du Parlement, avec la ferme détermination, en ce qui me concerne de coopérer à leur entier développement, convaincu, que j'aide ainsi à promouvoir le bien du peuple allemand."

MORT DE Mlle CECILE PROVENCHER

M. et Mme Joseph Provencher, de Plessisville, viennent d'être profondément affligés par la mort de leur fille, Cécile, décédée le 26 octobre dernier, à Gravelbourg, Sask., à l'âge de 22 ans et 10 mois. Elle a succombé après deux jours de maladie, aux suites de la grippe espagnole.

MORT DE Mme ALVAREZ VILLENEUVE

La Plaine, comté de Terrebonne, 4. — Mme Alvarez Villeneuve a succombé à la grippe, le 28 octobre dernier. Les funérailles ont eu lieu à Sainte-Anne des Plaines, le lendemain. Elle laisse dans le deuil son époux, un fils religieux, le P. E. Villeneuve, O.M.I., deux religieuses, sœur Marie Alvarez et sœur Marie Ludwille. Lui survivent 6 autres enfants, Donat, Tancrède, Yvonne, Ida, Joséphine, Simonne.

RECHERCHE DE DOCUMENTS

Amsterdam, 4. — Le Dr von Bethmann-Hollweg, ancien chancelier impérial, et Gottlieb von Jagow, ancien ministre des Affaires étrangères, viennent d'être officiellement

LA GUERRE

LA VICTOIRE SOURIT AUX ARMEES DE L'ENTENTE

Les Alliés remportent des succès sur tous les fronts — Trente et Trieste sont aux mains des Italiens — Dans les Flandres, on s'attend à ce que l'effort réuni des Français, des Anglais et des Américains provoque l'effondrement de la ligne ennemie.

(Service de la Presse Associée). Paris, 4. — Les armées alliées poursuivent leur marche triomphante. Sur les lignes italiennes, les troupes occupent Trente, dans le Tyrol autrichien, ville que les Italiens ont toujours réclamée comme leur, et Trieste, principal port de mer de l'Autriche sur l'Adriatique. Les Serbes sont enfin entrés dans Belgrade, leur capitale.

Les troupes françaises, anglaises et américaines harassent durement leurs ennemis, dans les Flandres, et tout indique que la débâcle est sur le point de commencer. Les Allemands retraités à l'est et au sud-est de Valenciennes ; et les Anglo-Français ont traversé le canal Derivation, en Belgique, et occupé Ecloo et Weerschoot. Les Belges, de leur côté, se sont approchés de Gand, et le communiqué de Berlin annonce que les troupes allemandes se sont retirées de cette ville.

Les soldats belges ont réalisé d'heureux succès, disent les derniers rapports des quartiers-généraux belges ; ils ont atteint la rive gauche du canal, qui court, entre Gand et Neuzen, dans une direction nord, et libéré une grande partie de leur territoire envahi.

Dans la région de l'Argonne, les troupes françaises et américaines ont chassé complètement les Allemands ; et au cours des combats livrés dimanche, un grand nombre de petites villes et de villages sont revenus à la domination des Français.

La marche des Français et des Américains, au sud, en union avec les opérations du maréchal Haig et avec les Belges dans le nord, menace de donner le dernier coup aux tentatives de l'Allemagne de garder le terrain occupé en France et en Belgique. Il est probable que si l'Allemagne ne se rend pas, elle sera vaincue avant qu'elle ait commencé, la

plus grande partie de l'armée allemande sera prise avant qu'elle ne puisse rejoindre la frontière. Vraisemblablement, la situation des Allemands est très critique.

Bien que les Austro-Hongrois aient obtenu un armistice, leurs adversaires leur livrent de violents combats dans les montagnes du Tyrol et dans les plaines. Des régiments entiers se rendent aux Italiens dans les régions montagneuses. La poussée est tellement rapide que les troupes alliées ont pris jusqu'à plus de cent mille prisonniers et 2,200 canons. La cavalerie italienne a traversé la Tagliamento et est entrée dans Udine.

Les troupes canadiennes, commandées par le général Currie, ont pris Valenciennes, dimanche, après un combat acharné dans les fougères. La bataille de samedi matin avait grandement préparé cet heureux résultat ; le village de Presseau fut emporté d'assaut, comme les hauteurs qui dominent la ville, de sorte que l'occupation de la ville n'en fut que la suite logique.

Le maréchal Foch poursuit avec une méthode parfaite son plan d'attaque, sans se soucier des négociations d'armistice, des capitulations et des révolutions qui bouleversent ses adversaires. Un des articles principaux de son programme, c'est bien l'offensive lancée entre l'Aisne et la Meuse, et confiée aux généraux Gouard et Liggett ; les opérations ont bien tourné, sur une étendue de dix milles de chaque côté de Vouziers, dans un terrain accidenté, boisé et entrecoupé de cours d'eau.

Les Américains sont parvenus à Buzancy, sur une profondeur de deux milles et demi, entre Grand Pré et la Meuse ; et les Français ont atteint le canal des Ardennes, entre Attigny et Le Chesne, dans le but de prendre de flanc Rehel à l'est, tandis que la cinquième armée menace de la cerner au nord-ouest de Chateau Porcien.

LES RÉFUGIÉS BELGES

Amsterdam, 4. — Les réfugiés belges et français qui ont franchi la frontière hollandaise, avant qu'elle fut fermée, la semaine dernière, rapportent que la dernière forme de la cruauté allemande consiste à porter les armes d'avec leur famille en vue de la terre de délinquance. On a permis à cette dernière classe de réfugiés de se diriger vers l'est avec leurs femmes et leurs enfants, jusqu'à la dernière phase du voyage, alors qu'ils ont été détenus. Les vieillards, les femmes et les enfants ont reçu l'autorisation de traverser la frontière.

Les familles arrivant de la région de Valenciennes et de Condé font des récits qui ne laissent aucun doute sur le fait que des 4 dernières années de terreur, les Allemands ont systématiquement pillé le pays. Des amendes impitoyables ont été imposées aux habitants. Souvent, ceux-ci ont été emprisonnés pour avoir manqué de saluer respectueusement les Allemands.

Certains groupes de réfugiés sont en bonne santé. D'autres ont perdu

de leurs membres, depuis le départ de leurs foyers. Un groupe de Douai et de Saint-Amand, conduit par un prêtre de ce dernier village, est arrivé dans le voisinage de Breda. Il a erré pendant 2 mois à travers la Belgique et plusieurs de ces réfugiés sont morts. A leur arrivée, ici, 40 étaient malades et ont été conduits à l'hôpital. Partout, le long de la frontière, les soldats hollandais ont aidé au transport des enfants et ont aidé les vieillards et les infirmes à gagner des abris temporaires. Après avoir été nourris et avoir pris du repos, pendant quelque temps, les réfugiés ont été placés sur des trains et envoyés à des points où un refuge leur avait été préparé.

Quelques gardes allemands, à la frontière hollandaise, ont tenté de ramener du territoire hollandais quelques réfugiés qui s'étaient glissés à travers la foule, à l'un des postes d'entrée. Des spectateurs hollandais furieux leur ont couru sur et leur ont fait traverser la frontière.

chargés de classer les documents officiels du mois de juillet 1914, mande une dépêche de Berlin, reproduite par la "Gazette de Cologne". Par cette démarche, le nouveau gouvernement prépare une déclaration officielle sur les événements qui ont abouti à l'ouverture des hostilités.

Le journal ajoute qu'une déclaration officielle sera publiée prochainement sur les discussions préliminaires à la guerre sous-marine sans restriction.

MORT DE Mlle ALVAREZ VILLENEUVE

La Plaine, comté de Terrebonne, 4. — Mme Alvarez Villeneuve a succombé à la grippe, le 28 octobre dernier. Les funérailles ont eu lieu à Sainte-Anne des Plaines, le lendemain. Elle laisse dans le deuil son époux, un fils religieux, le P. E. Villeneuve, O.M.I., deux religieuses, sœur Marie Alvarez et sœur Marie Ludwille. Lui survivent 6 autres enfants, Donat, Tancrède, Yvonne, Ida, Joséphine, Simonne.

PROVINCIAL DES PERES DE STE-CROIX

Saint-Jean, 4. — Le R. P. Alfred Roy, C.S.C., a été nommé provincial canadien en remplacement de P. G.-A. Dion, décédé dernièrement. Le nouveau titulaire est né dans la province de Québec mais a passé la plus grande partie de sa vie au Nouveau-Brunswick. Il vint à Saint-Joseph, N.-B., en 1873. Hors quelques années, comme directeur du collège St-Laurent, il a toujours résidé à Saint-Joseph, N.-B. Il a rempli des postes importants.

Dupuis Frères

BONNES VALEURS POUR DEMAIN

Les chiffons de papier du Canada valent de l'or

En Canada, l'honneur est la base de tout notre édifice commercial. Sans une base solide de crédit tout s'écroulerait. Vous n'hésitez pas à accepter un billet d'un dollar parce que vous savez qu'il vaut de l'or. Et cependant ce n'est qu'un "chiffon de papier" portant la promesse du Canada qu'il paiera ce montant en or. Et les "Chiffons de papier du Canada" valent de l'or parce qu'il remplit toujours ses promesses.

Le patriotisme vous trace clairement la route à suivre. Et à part cette considération des Bons de la Victoire représentant le plus sûr placement au monde. Achez votre Bon aujourd'hui. En vente à notre Bureau d'Information — Au rez-de-chaussée.

Paletots d'hiver

PALETOTS D'HIVER POUR JEUNES GENS, 14 à 17 ans, genre Ulster, collet convertible, en chinchilla bleu marin, en chinchilla gris 14.95
 En frise gris 15.95
 et brun

Au rez-de-chaussée.

Au comptoir des étoffes et soies

5,000 verges d'étoffes à robes et à costumes de couleurs, dans 10 textures différentes, toutes couleurs, à votre choix. Valeur de 1.50, 1.75, 2.00, 2.25 et 2.50. **.98**
 mardi pour

2,750 verges d'étoffes à robes et à costumes noirs, dans 8 textures différentes, toutes garanties d'un noir parfait et couleurs indéfectibles. Valeur 1.25, 1.50, 1.75 et 2.00, mardi **.89**

50 pièces CREPE DE CHINE IMPORTE TOIT SOUS 35 pence, tissu serré, ne s'étriquant pas, dans un grand choix de couleurs. **1.00**
 Val. 1.50, mardi

75 boîtes VELLERS COR-DUBOY 27 pence, velours qui ne s'épile pas, dans un grand choix de couleurs, toutes garanties d'un noir parfait et couleurs indéfectibles. Valeur 1.25, 1.50, 1.75 et 2.00, mardi **.98**
 1.50 la verge, mardi

Au rez-de-chaussée.

Chaussures pour hommes

BOTTINES POUR HOMMES, VEAU NOIR OU ACAJOU, semelle et talon Néolin, forme large Blücher, ou forme moyenne Balmoral. Valeur de 6.00, pour 3.95

Au rez-de-chaussée.

EPICERIE

Licence du Comté de la région de la Nouvelle-Écosse, No 8-674.

SPECIALS POUR MARDI

Petits pois canadiens, marque Victoria, Val. .37, 8 boîtes pour **.79**

Farine de première qualité, 5 livres pour **.23**
 avec commande d'épicerie.

Soupe aux tomates de Clark, 2 boîtes pour **.25**

Tomates de la nouvelle saison, grosse boîte **.20**

Fèves blanches, la livre **.15**

Meilleur barley, 3 livres **.25**

Au sous-sol.

CIGARES

Le fameux cigara Chamberlain, Valeur 2.50 la boîte, mardi, la boîte **2.99**

Au rez-de-chaussée.

BOITES A PAIN

Valeurs 1.75, 2.00 et 2.50. Prix **1.29 1.49 ET 1.69**

En tôle épaisse, coin rond, vernis blanc, avec "Bread" en lettres dorées. Tant qu'il y en aura, à moins que le stock ne soit épuisé.

1.29 1.49 ET 1.69

Vente de pantoufle en feutre

Protégez-vous contre les fatigues du ménage en vous procurant une paire de nos pantoufles confortables que nous offrons à des prix de sacrifice.

PANTOUFLES "JULIETTE" pour dames, semelle tournée à la main, talon en cuir, couleurs : rouge, vin, rouge clair, rose 3 à 7 **2.25**

PANTOUFLES EN FEUTRE, semelle cousin, petit talon à couleurs : bleu pâle, rose pâle ou mauve. Pointures : 3 à 7 **2.00**

JOLIES PANTOUFLES EN FEUTRE à l'intérieur, garnies de ruban, rose pâle, bleu pâle, mauve ou rouge. Pointures : 3 à 7 **1.75**
 Au premier.

AU RAYON DES MEUBLES

AMEUBLEMENT DE SALON, 3 morceaux. fini acajou, matière très forte, comprenant causeuse, fauteuil et autel berçant ; couverture d'un fini soie, dessin fleur) **28.85**

LITS EN CUIRE, comme illustration, achetés à 30.00, quelques mois offerts à un prix exorbitant mais ; fini complet brillant et mat, er-fet de ruban sur la barre du haut **23.85**

LITS EN FER, émailés blanc, garnitures de cuivre, sommier en fer, garnis en pas cruser ; matelas Sante de Dupuis, recouvert en bon duvet fantastique ; toutes les grandeurs. Complet, spécial pour cette vente **12.95**

LITS EN CUIRE, montura très pesante, d'un fini effet fini combiné ; brillant et mat ; un des plus jolis dessins actuellement sur le marché ; 4 et 6 seulement. Vous obtenez régulièrement. Vous obtenez régulièrement. Vous obtenez régulièrement. **48.80**
 6.00 pour

Dupuis Frères

LE MACASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe, I. N. Dupuis, Président. A. J. Dugal, Dir. Général. Eug. Dupuis, Vice-président.